



Rapport d'activités 2005
Centre social protestant Vaud

CSP

CENTRE SOCIAL PROTESTANT VAUD

Impressum

Ce rapport a été réalisé avec la collaboration de l'équipe du CSP.

Rédaction : Evelyne Vaucher Guignard

Illustrations : Tirabosco / Mix et Remix

Maquette : WGR, Lausanne

Imprimerie : Paperforms SA, Villars-Ste-Croix

Centre social protestant Vaud

Rue Beau-Séjour 28

1003 Lausanne

Tél. 021 560 60 60

Fax 021 560 60 61

Courriel : info@csp-vaud.ch

Site Internet : www.csp.ch

CCP : 10-252-2

Sommaire

Introduction	5	Collaboration et engagement extérieurs	36
Rapport du Comité	6	– Le service d'aide juridique aux exilé-e-s (SAJE)	36
Prises de position	7	– Coordination Asile	36
Direction	8	– Plate-forme Asile-Migration	36
Secteurs de services	9	– Plate-forme de la consultation conjugale	36
– Accueil	9	– Le CSP participe	37
– Consultation conjugale	10	Comptes 2005	38
– Consultation juridique	12	– Bilan	38
– Jet Service (Secteur Jeunes et travail)	14	– Recettes et dépenses	40
– La Fraternité, service social destiné aux migrant-es	17	– Subventions et contributions	41
– Secteur social		L'association	42
– Animation de la salle de la Frat'		Les CSP dans les autres cantons	43
– Promotion de l'intégration des étrangers dans le canton de Vaud			
– Point Fixe, prévention du VIH sida	22		
– Ramassage et vente d'occasions	24		
– Service social polyvalent	25		
Secteurs de soutien	28		
– Administration	28		
– Communication et Editions	29		
– Politique et recherche sociales	30		
– Rapport			
– Eclairage			
– Relations avec les bénévoles et les paroisses	32		
– Ressources humaines	35		

10 033 consultations dont **2 300**
en permanence(s) ont été données
à **5 944** personnes dont **4 976**
nouvelles personnes.

Introduction

La lecture strictement statistique que l'on pourrait faire de ce rapport d'activité donnerait à penser qu'en 2005 nous avons fait moins avec plus. Si l'on compare le nombre de consultations avec la masse salariale, on peut voir en effet qu'avec une augmentation de 5% des dépenses, nos consultations sont en diminution de 1% par rapport à 2004. Si notre activité tenait dans de simples formules mathématiques, nous aurions de quoi effectivement attraper le rouge au front.

Répartition des consultations en fonction du domicile :

Canton de Vaud	98%
Lausanne région	62%
Lausanne	37%

Or, une institution sociale n'obéit pas à une logique de rentabilité, même si nous sommes bien entendu soucieux que la gestion du CSP reste la plus professionnelle possible. Ce que nous ne voyons effectivement pas dans une seule logique chiffrée, c'est d'abord la complexité accrue des problèmes que les collaboratrices et collaborateurs de notre institution doivent traiter avec toujours plus de minutie, d'empathie, de temps consacré à chaque cas individuel. En lisant ce rapport d'activité, on découvre par exemple que, au vu de la diversité des problèmes, nos juristes doivent pouvoir maîtriser pas moins de 17 domaines du droit, que les collaborateurs et collaboratrices de Jet Service sont confrontés à une explosion des problèmes financiers chez les jeunes adultes et que les assistantes sociales du Secteur social polyvalent sont amenées à faire toujours plus de travail autour du surendettement. En regard de quoi une analyse chiffrée pour qualifier cet exercice est insuffisante, d'autant que le CSP développe d'autres activités : de la prévention avec Point Fixe, de l'intégration avec le mandat de promotion confié par la Confédération et le Canton, de l'animation socioculturelle dans la nouvelle salle de la Fraternité, du ramassage et de la vente d'objets d'occasion dans 6 lieux d'exposition et de vente dans le canton. Le CSP en 2005, c'est une communauté de 66 salariés, 168 bénévoles et 17 membres du Comité, attachés au projet de faire mieux vivre des personnes fragilisées par toutes sortes de problèmes.

Si le CSP peut continuer année après année ce travail toujours plus complexe, c'est également grâce au soutien des pouvoirs publics (Confédération, Canton de Vaud, Ville de Lausanne, municipalités), de l'EERV, des paroisses lausannoises de la Région 12 et à celui de simples particuliers dont la fidélité ne se dément pas. Nous nous sentons ainsi confirmés dans un travail qui repose sur des valeurs dont nous essayons d'être les moins mauvais dépositaires. Elles apparaissent à quasi toutes les pages de ce rapport d'activités réalisé, conçu et rédigé par Evelyne Vaucher Guignard que nous remercions vivement pour ce travail. Bonne lecture.

Gabriel de Montmollin, directeur

Rapport du Comité

Il est un peu paradoxal pour le président actuel de rédiger le rapport 2005 du Comité, alors qu'il n'est entré de fait en fonction qu'en janvier 2006. Néanmoins, grâce aux excellents procès-verbaux de Jacqueline Yung, qu'il faut encore remercier, et aux informations glanées, il peut vous communiquer ce qui suit.

Dix séances de bureau et dix séances de Comité ont eu lieu au cours d'une année 2005 marquée par un certain nombre de mutations. Après le renouvellement de cinq de ses membres en 2004, le Comité a intégré quatre nouvelles personnes en 2005. Christiane Layaz, Isabelle Santschi, Eric Châtelain et Olivier Amiguet ont ainsi été remplacés par Gioia Christen, Anny Racine, Pierre Desponds et Bernard Borel, tous élus lors de l'Assemblée générale du CSP du 6 juin. Entre le départ de l'ancien président Olivier Amiguet en juin 2005 et l'entrée en fonction de son successeur Bernard Borel le 1^{er} janvier 2006, c'est Roland Rapin qui a assuré l'intérim à la présidence du CSP.

En 2005, le Comité s'est penché sur l'activité de plusieurs secteurs. Il a approuvé des augmentations de dotation pour le mandat de promotion de l'intégration, le travail à Jet Service et la création d'un poste de coordinateur pour le secteur de Ramassage et vente d'objets d'occasion. Il s'est penché à plusieurs reprises sur le processus de création d'une plate-forme de la consultation conjugale réunissant le CSP, Caritas et Profa. Par ailleurs, il a invité le SAJE et le secteur juridique à présenter leurs activités.

Le Comité s'est longuement attaché à la situation de l'institution à l'occasion des séances autour des comptes 2004 et budgets 2006. Il s'est montré préoccupé par les déficits « ordinaires » avant produits exceptionnels tout en saluant la redondance impressionnante de ces derniers qui ont, sur l'exercice 2004, permis de retirer un bénéfice. Ce dernier a été affecté pour une part à un fonds relatif à la création d'un poste de coordinateur du secteur Ramassage et vente d'objets d'occasion, et pour l'autre à un fonds prévu pour financer des recherches de dons supplémentaires.

Il a également été beaucoup question de la situation salariale des collaboratrices et collaborateurs. Pour faire avancer la discussion, le Comité a décidé la création d'une commission de son organe chargée d'étudier les demandes des employé-e-s et d'inscrire par la suite ses propres positions dans un processus de négociation avec la commission du personnel. Sans lien immédiat avec ce processus, le Comité a décidé de verser une gratification de 70 000 Fr. aux collaborateurs et collaboratrices de l'institution pour marquer sa reconnaissance à l'égard du travail fourni.

Enfin, le Comité a pris connaissance du diagnostic posé par le directeur, concernant notamment les « chantiers » à ouvrir par rapport à l'activité sociale et juridique et son souci concernant l'organisation à ses yeux insuffisante pour les mener à terme.

C'est avec une certaine inquiétude que le Comité a vu le secteur des Galetas être pour la première fois déficitaire cette année. C'est pourquoi il se réjouit de connaître les résultats de l'analyse en cours qui devraient permettre de mieux définir les priorités de ce secteur sans minimiser le rôle éminemment social que jouent les Galetas.

Il faut noter que le Comité a été profondément renouvelé puisque neuf membres nouveaux, dont le président, sont en place depuis moins de deux ans. Cela peut être une chance, dans la mesure où ils peuvent apporter un regard neuf, mais aussi un handicap car cela peut entraîner un décalage avec l'équipe des collaborateurs et collaboratrices. Il s'agira donc de trouver le juste équilibre pour assurer la bonne marche du CSP.

En fin, au nom du Comité, le président entend remercier toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui font vivre le CSP, pour leur travail constant auprès des gens précarisés par un monde où la cohésion sociale ne semble plus toujours une priorité. Il ne veut pas oublier tous les bénévoles qui, en plus de fournir un travail de fourmis, assurent le lien avec la société civile et les paroisses.

Bernard Borel, président du Comité

Prises de positions

En 2005, le CSP est intervenu par des prises de positions sur différents sujets :

Situation des personnes sans statut légal dans le canton de Vaud

Début juillet, le CSP a participé à une conférence de presse organisée par le Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers. Il y a déploré l'immobilisme politique du canton de Vaud et l'impasse qui en résulte avec les renvois forcés des personnes sans statut légal qui ont tout fait pour tenter de régulariser leur situation.

Révision de la Loi fédérale sur l'asile

Le CSP est intervenu en juin et à la mi-septembre avec les trois autres CSP romands auprès des députés du Conseil national concernant la révision de la Loi sur l'asile (LAsi), afin de faire connaître leurs préoccupations concernant la nature et les conséquences des modifications prévues.

Contre la dérive du travail

Dans le cadre de leur campagne de mars, une conférence de presse a réuni les quatre directeurs des CSP romands pour s'inquiéter publiquement des dérives constatées dans le monde du travail. Contre la fragilisation du lien social sous la pression de l'économie, les CSP ont réaffirmé leur conviction que la personne humaine doit être appréhendée dans sa globalité, sans être réduite à une simple force de production.

Procédures de consultation

Dans le cadre de consultations, le CSP a répondu :

- au projet de Loi cantonale sur l'intégration des étrangers, en juin ;
- au projet vaudois de Loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA), en juillet, avec ses partenaires de la Plate-forme Asile-Migration ;
- au projet de révision partielle de la Loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAE), en décembre.

Ces réponses ont été élaborées par le secteur Politique et recherche sociales.



Direction

2005 a été marqué par une activité importante en direction des secteurs, par un engagement significatif dans des processus de communication interne et externe, dans la recherche de fonds, la gestion financière et la représentation institutionnelle.

Au niveau des secteurs, nous avons organisé plus de 75 colloques internes chargés de gérer les activités à court terme et d'anticiper, voire de mettre en place des développements ciblés. 14 collaborateurs et collaboratrices ont été engagé-e-s, dont 5 à durée déterminée, ces derniers étant requis pour pallier l'absence pour maladie ou congé maternité d'employés réguliers du CSP. Durant cette année, 6 collaboratrices et collaborateurs ont quitté l'institution, dont quelques-unes de ses figures importantes tels Genevière Dind, Jean-Daniel Diserens, Helvetio Gropetti et Francisco Ruiz. Leurs remplaçants sont entrés en fonction en 2005, parallèlement à d'autres personnes prévues pour occuper de nouveaux postes : à la Fraternité, dans le cadre du Mandat de promotion de l'intégration, dans le Secteur ramassage et vente d'objets d'occasion et à Jet Service, notamment. A noter que la dotation générale du CSP a augmenté de 12%, pour passer de 39.35 postes à plein temps à 44.93. Ces développements ont été rendus possible notamment par des surcroûts de subventionnement. Cela étant, j'ai également souligné à diverses reprises en 2005 qu'il nous fallait encore améliorer l'organisation de l'institution pour pouvoir mieux traiter le moyen et le long terme au CSP. En janvier et en octobre 2005, j'ai évoqué plusieurs hypothèses nous permettant d'aller dans cette direction, en m'appuyant aussi sur l'identification d'une vingtaine de chantiers potentiels effectuée au gré des mes participations aux colloques de secteurs. Cette réflexion se poursuit en 2006.

Compte tenu des bouleversements occasionnés par des départs importants du CSP depuis 2003, la communication interne entre collaboratrices et collaborateurs du CSP a été particulièrement soignée en 2005 avec l'organisation de deux jours au vert en mai et la mise sur pied en décembre de deux jours avec un *coach* autour du renforcement de la communication interne. Ces processus ont eu des effets incontestablement positifs et contribué à mettre en place les conditions sereines d'un débat constructif autour des visions et des objectifs de l'institution. Cet effort de communication interne a coïncidé avec le déroulement en septembre d'une campagne promotionnelle du CSP Vaud à l'échelon cantonal. Avec notamment des affiches, des papillons et une pleine page de publiereportage dans le quotidien 24heures, le CSP a pu ainsi décliner en public une grande partie de ses activités.

Conçue pour présenter l'institution à ceux qui pourraient avoir recours à elle, cette campagne ne s'adressait pas à des donateurs, sollicités par ailleurs avec l'envoi de *mailings* et

des *Nouvelles* du CSP. En 2005, la somme des dons a été supérieure de 17% par rapport à 2004, avec une progression très importante de dons spontanés de particuliers et une hausse significative des versements effectués par le biais des lettres de sollicitation insérées dans nos numéros des *Nouvelles*.

En revanche, le produit des *mailings* baisse de façon importante par rapport à 2004 (-11%), évolution qui conduit à devoir toujours mieux travailler la sollicitation de ces ressources.

D'autant plus que les comptes ordinaires de l'exercice bouclent – et avec des produits extraordinaires à hauteur de 851 000 Fr. sur un déficit de 118 400 Fr. Cette situation oblige un investissement significatif dans la gestion, sur la base des travaux du secteur de l'administration et des finances. De manière à ce que l'on puisse effectuer un contrôle budgétaire encore plus précis, un nouveau plan comptable a été développé par le responsable de ce secteur pour être opérationnel à partir de 2006. Ce travail de longue haleine devrait rapidement porter ses fruits afin que l'on puisse continuer à garantir la santé financière d'une institution qui doit également compter avec des ressources en baisse du secteur ramassage et vente d'occasions. Pour la première fois depuis longtemps, ce secteur coûte davantage que ce qu'il rapporte, évolution contre laquelle des premières initiatives ont été prises avec la création d'un poste de coordinateur occupé depuis novembre. Son titulaire a immédiatement entrepris un vaste travail d'évaluation qui permettra au printemps 2006 de mieux voir comment inscrire cette activité dans sa double vocation sociale et économique.

Avec les partenaires externes, institutions, interlocuteurs politiques ou médias, l'année a été particulièrement riche également. A côté des prises de position de l'institution et des consultations diverses, beaucoup d'activités ont été menées, dont notamment celles autour de la Plate-forme Asile-Migrations (PAM) et de la Plate-forme de consultation conjugale.

Ce développement (voir page 36) est emblématique de ce qui peut se faire aujourd'hui en termes de mise en commun de compétences et d'énergies. Mais c'est un axe significatif et non exclusif de ce que nous devons initier pour la suite. Car d'un autre côté, le CSP a une spécificité à soigner pour rester en phase avec la dimension protestante de son activité : au sens premier de protester contre toute atteinte aux valeurs qu'il défend, ce qui présuppose d'avoir les mains libres. Mais également au sens de son lien avec l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud. Dans un sondage rendu public en 2005 sur les attentes de la population vaudoise relative aux engagements de l'Eglise protestante, le CSP a été plébiscité comme lieu où l'Eglise doit aujourd'hui s'engager. Cela honore autant que cela oblige.

Gabriel de Montmollin, directeur

Secteurs de services

Accueil

Spécificité

Une importante prise de conscience et reconnaissance du travail de l'accueil est en route. C'est un secteur essentiel : il est clair qu'il n'est pas possible à cette « réception-là » de seulement sourire et passer les téléphones.

Le rapport aux gens qui viennent au CSP est difficile et usant. On continue de s'efforcer d'accueillir tout le monde. Mais beaucoup de situations sont souvent de plus en plus difficiles. Les exigences du poste augmentent, et demandent une professionnalisation toujours accrue.

Liens avec les secteurs de consultation

Le travail en lien avec les secteurs est fondamental et la pratique d'échange avec les secteurs de consultation s'est intensifiée.

Les consultants ont très souvent une importante charge de travail, ce qui a comme conséquence pour les collaboratrices de l'Accueil d'avoir à faire face à l'anxiété des clients qui ne peuvent pas recevoir un rendez-vous aussi rapidement que souhaité. Ce sont elles qui se chargent de recevoir cette anxiété, et essaient de chercher une issue avec la personne. Chaque personne qui repart ou termine un entretien téléphonique à l'Accueil a eu la possibilité de s'exprimer, d'être entendue. Elle aura reçu un rendez-vous au CSP, ou les coordonnées d'un autre service, ou encore imaginé avec la personne qui l'a reçue des solutions adéquates.

Statistiques

Le secteur et la chargée de recherche sociale ont préparé et mis en route des statistiques dont la saisie des données a commencé en 2005. Les premiers résultats seront disponibles à fin 2006.

Activités collectives

Une collaboratrice a suivi plusieurs journées de cours (maltraitance familiale – Formation Rogers, « la juste distance, gérer les émotions »).

Le secteur a bénéficié d'une information sur les pensions alimentaires, dispensée par les juristes.

Equipe

BERGER	Astrid	0.20
DEVILLE	Ginette	0.40
DORIER	Anne-Lise	0.50
PLETSCHER	Nicole	0.50
RAGGI-GOLAY	Irène	0.50
RASAN-GORJAT	Henriette	0.40
SCHMINKE	Claire	0.20

Scène habituelle

Deux personnes entrent en même temps. L'une se dirige directement vers la salle d'attente. L'autre est le mari d'une dame déjà arrivée, il faut annoncer le couple au consultant.

Pendant ce temps, la réceptionniste écoute au téléphone une toute vieille dame au bord des larmes. Celle-ci raconte qu'elle est toute cassée, ne bouge pas de chez elle, et qu'elle a reçu un rappel de facture pour quelque chose qu'elle n'a jamais commandé et pour lequel elle n'a jamais reçu de facture. La collaboratrice écoute la toute vieille dame pendant quelques minutes en essayant de débroussailler son histoire et de voir comment faire. Elles conviennent que la vieille dame rappellera l'après-midi pendant la permanence sociale téléphonique. Un monsieur endetté appelle, il avait déjà vu quelqu'un au CSP – chercher dans l'ordinateur si cette personne a déjà une assistante sociale qui la suit – les explications ne sont pas claires, la recherche est compliquée – le téléphone sonne en même temps sur une autre ligne. *Il faut annoncer les deux personnes arrivées – après être allé rechercher celui qui est allé directement s'installer !* la réceptionniste interrompt le monsieur endetté, lui demande de bien vouloir attendre, et répond à l'autre téléphone : donner les coordonnées de l'EPER, après les avoir vérifiées dans l'ordinateur, à quelqu'un qui demande un service qui est assuré ailleurs. Reprendre en ligne le monsieur endetté, lui dire d'appeler pendant la prochaine permanence téléphonique du consultant concerné.

S'occuper enfin des deux personnes arrivées, les annoncer à l'assistante sociale et au conseiller conjugal.

Consultation conjugale

Consultations

Le secteur reçoit toutes les personnes qui se définissent comme couple, et ces couples prennent de multiples formes : mariés ou non, hétérosexuels pour la plupart mais aussi homosexuels quelquefois ; ces personnes peuvent être divorcées et dans leur deuxième ou troisième couple. Leur point commun est d'exprimer une souffrance et le but des conseillères et conseiller conjugaux va être à chaque fois que cela est possible de voir avec eux comment aménager leur relation pour diminuer cette souffrance.

Précarité

Une chose frappe les consultants depuis 2004 déjà et cela s'est confirmé en 2005 : de plus en plus de clients se trouvent dans de grosses difficultés financières. Malheureusement celles-ci prennent le dessus, et les couples viennent une fois, deux fois. Trop pris dans les très importants soucis quotidiens, ils semblent ne pas avoir la disponibilité nécessaire pour continuer un travail pour leur couple.

En 2005, le secteur a aussi rencontré un certain nombre de couples pris dans des problèmes de violence. Il est possible dans ce cas de baisser le niveau de la violence et de faciliter l'aménagement des mesures de protection. La prise en charge est par contre souvent de courte durée.

Jeunes couples

De nombreux jeunes dans leurs premières années de mariage se présentent à la consultation dans le but de poser leurs problèmes, par exemple l'arrivée de leur premier enfant qui bouleverse leur couple. Plusieurs ont dit cette année que c'était la première fois qu'ils prenaient du temps pour eux deux en venant à la consultation conjugale du CSP.

Procréation médicalement assistée

Traverser des mois, voire des années à essayer de concevoir un enfant avec l'aide de la médecine pose des problèmes spécifiques, tensions, conflits, et les attentes et déceptions répétées créent d'importantes souffrances. Des couples vivant cette situation ont été accompagnés par le conseiller conjugal.

Activités collectives

Plate-forme

2005 a été pour ce secteur l'année de la mise en place d'une collaboration formalisée en vue de constituer une plate-forme interservices avec les deux autres services de consultation conjugale du canton Profa et Caritas.

Lieux :

Lausanne
64% des consultations

Payerne
7% des consultations

Yverdon-les-Bains
29% des consultations

Groupe de partage de personnes vivant une séparation ou un divorce

Dominique Lorenz, travaillant en tandem avec un collègue, Monsieur Ali Hemma Devries, a mis sur pied un groupe de partage pour personnes vivant une séparation ou un divorce. Cette activité nouvelle a demandé un grand temps de préparation et a démarré en octobre 2005.

Conférences

Jean-Yves Savoy est allé à plusieurs reprises faire bénéficier des groupes divers de son expérience : oser l'espérance – gérer son couple quand une personne du couple, ou les deux, est bénéficiaire de l'AI –, le pardon dans le couple, par exemple.

Formation et supervision

La complexité des situations rencontrées nécessite de partager, de s'informer, de se former en bénéficiant de supervision, et en suivant une formation continue.

Engagement

Dominique Lorenz s'engage pour la formation des conseillers conjugaux au CEFOC à Genève, et comme présidente de l'Association des conseillers conjugaux.

Equipe

2005 est l'année de départ à la retraite d'une collègue au long cours : Geneviève Dind qui a exercé son métier pendant 19 ans au CSP ! Marie-France Courvoisier a été engagée pour lui succéder dès le 1^{er} juillet 2005.

COURVOISIER	Marie-France	0.33
LORENZ	Dominique	0.57
SAVOY	Jean-Yves	0.70

Statistiques

	Situations	Nouvelles situations	Nombre de consultations
Consultations Lausanne, Yverdon et Payerne	278	185	855
Consultations à professionnels			45
Total des consultations			900
Situations de couples	233	147	756
Situations de personnes seules	45	38	99
Nombre de personnes concernées	511	332	

Les situations suivies depuis l'année précédente ou plus longtemps sont au nombre de 93, et représentent 34% de l'ensemble des situations.

64% des consultations ont eu lieu à Lausanne, 29% à Yverdon, et 7% à Payerne, où la consultation conjugale est présente depuis septembre 2004.

98% des consultations ont lieu sur rendez-vous et en face-à-face, 2% par téléphone.

Au total, 88% des consultations sont des consultations de couples, 12% des consultations de personnes venues sans leur partenaire.

En termes de situations, 84% sont des situations de couples, et 16% des situations de personnes venues seules.

Qui sont-ils, qui sont-elles ?

Parmi les couples,

- plus de huit couples sur dix (83%) sont mariés ;
- en tout, 88% des couples ont des enfants, soit 89% des couples mariés, et 85% des couples non mariés ;
- plus de la moitié (57%) sont des couples dont les deux partenaires sont d'origine suisse. Dans 13% des cas, les partenaires sont tous deux d'origine étrangère. Trois couples sur dix (30%) sont d'origine binationale.

Parmi les personnes qui consultent seules,

- on trouve nettement davantage de femmes : ce sont plus des deux tiers des personnes qui consultent seules.
- 73% des personnes qui consultent seules sont mariées ;
- presque les deux tiers (64%) ont des enfants : 51% des personnes mariées et 13% des personnes non mariées.

Plus de la moitié des consultations (52%) est donnée à des usagers-ères domiciliés dans la région de Lausanne, 48% dans le reste du canton. 17% des consultations sont données à des personnes qui habitent Lausanne même.



Consultation juridique

Consultations

Dans les consultations, on continue à parler majoritairement de famille ! Séparation, divorce : les juristes aident leurs clients à rédiger des demandes de « mesures de protection de l'union conjugale », et donnent beaucoup d'informations sur le divorce, tout en ne menant aucune procédure dans ce domaine.

Néanmoins, on peut constater dans les statistiques que les consultants sont de parfaits polyvalents puisque 17 domaines du droit sont touchés par les questions des usagers. Cette énorme palette nécessite notamment un grand nombre d'heures de formation continue. Mais aussi un grand investissement en temps : après avoir reçu et entendu la personne, le ou la juriste effectue des recherches, afin d'assurer le suivi du dossier. Cela pourra concerner un recours, une demande précise à une assurance, la dénonciation d'un contrat, tout cela dans le but d'aider ainsi le client à rétablir sa situation.

Le secteur, dans son rôle de défense des personnes, a rencontré des difficultés avec divers services du Canton, et son intervention a pu aider à débloquer certaines situations.

Informations à d'autres professionnels

Des professionnels d'autres organisations consultent le secteur : la Fareas, des cliniques, le CHUV, des CMS, La Ligue contre le cancer, l'Avivo, un grand nombre d'assistants sociaux des services sociaux étatiques ou d'entreprises, (sur des questions liées à la paternité, l'union libre, les pensions alimentaires, les permis), etc.

Il faut aussi mentionner les collaborateurs et collaboratrices des CSR, dans lesquels les juristes se rendent régulièrement pour tenir la consultation juridique, qui profitent de leur présence pour leur poser des questions.

Activités collectives

La commission technique des juristes des quatre CSP a rédigé cette année l'aboutissement d'un important travail de recherche dans les textes de loi et la jurisprudence pour informer les familles recomposées de toutes les questions qui peuvent les concerner : « Familles recomposées, un guide juridique », paru aux Editions La Passerelle.

Les juristes participent, avec La Fraternité, à l'établissement d'une statistique sur les femmes étrangères victimes de violence conjugale qui risquent de perdre leur autorisation de séjour, ces femmes qui ont le choix dans la pratique actuelle d'« encaisser ou partir ». Le but de cette statistique est de documenter ce problème et de permettre d'y remédier au niveau légal et politique.

Deux collaboratrices ont représenté le CSP aux Assemblées générales hebdomadaires de la Coordination Asile, rassemblant des militants et des associations de défense, pour soutenir et faire vivre le Refuge mis sur pied pour protéger les « 523 » déboutés de l'asile dans le canton.

Une juriste a 10 % de son temps de travail dévolu à une spécialisation en droit des étrangers. Dans ce cadre, elle a donné des cours, des exposés, participé aux prises de position de l'institution, a rédigé des articles et a répondu aux sollicitations des médias.

Lieux :

Bex, Montreux, Morges,
Nyon, Orbe, Payerne,
Renens, Vevey,
Yverdon-les-Bains

Equipe

Toute une époque prend fin : Helvetio Gropetti a terminé son travail au CSP cette année ! après avoir passé pratiquement toute son existence professionnelle à recevoir, écouter et conseiller des milliers de personnes au secteur juridique. La consultation de Renens a doublé son temps de travail (de 25 à 50 %).

CHAPPUIS	Elisabeth	0.90
CORBAZ	Amélie	0.70, remplaçante
FRICK	Claudia	0.80
GAFNER	Magalie	dès septembre, congé de maternité
HARTMANN	Antoine	0.90
VAZQUEZ	Mercedes	1.00

Statistiques

	Usagers	Nouveaux usagers	Nombre de consultations
Consultations Lausanne et autres lieux du canton	2 064	1 834	2 869
Permanence	266	261	273
Conseils à professionnels			116
Total	2 330	2 095	3 258

Les suivis d'années précédentes concernent 235 situations (10,1% des situations).

76% des consultations ont lieu en face-à-face et sur rendez-vous, 21% par téléphone. Une consultation sur douze (8.4%) est donnée en permanence.

Qui sont-ils, qui sont-elles ?

- La clientèle est fortement féminine, puisque composée de 64% de femmes et de 36% d'hommes (quelques couples ont consulté ensemble également) ;
- les personnes mariées représentent presque six usagers-ères sur 10 (57%), 16% des personnes sont divorcées, 7% sont séparées. Les personnes célibataires sont sous-représentées: 16% ;
- la moyenne d'âge est de 45 ans, sans guère de différence entre les sexes. 8.4% des personnes sont en âge de retraite (AVS) ;
- la proportion de personnes suisses et étrangères est d'environ deux-tiers un tiers. On trouve davantage d'hommes étrangers (43%) que de femmes (32%).

La majorité des personnes de nationalité étrangère est titulaire d'un permis d'établissement (C, 56%), presque un tiers des personnes ont un permis de séjour annuel (B, 32%) et 11% disposent d'un titre de séjour précaire (permis F, L, N) ou n'ont pas de titre de séjour.

- 6.3% des usagers sont au bénéfice ou en attente d'une prestation de l'assurance invalidité.

Huit usagers sur dix (82%) ne consultent qu'une seule fois ; 11% consultent deux fois ; 7% (soit 166 personnes) consultent trois fois ou davantage dans l'année.

Plus de la moitié des usagers et usagères (56%) sont domiciliés dans la région de Lausanne et 43% dans le reste du canton. 31% habitent à Lausanne même.

Leurs motifs de consultation

Les motifs de consultation touchent par ordre d'importance :

- des problèmes de droit de la famille dans 53% des cas, et principalement dans l'ordre : divorce, séparation, contributions d'entretien, relations personnelles, etc. ;

- des problèmes liés au droit des assurances sociales, dans 13% des cas ; et principalement dans l'ordre, assurance invalidité, assurance chômage, prévoyance professionnelle (LPP), assurance maladie et subsides, assurance perte de gain ;
- des problèmes de droit des étrangers, dans 8% des cas ;
- 52% des motifs de consultation touchent d'autres domaines du droit – soit exactement 14 autres domaines. Dans plus de 5% des cas : loi sur les poursuites, autres contrats, droit pénal, droit du travail, etc. Et dans une moindre mesure (dans l'ordre) : droit administratif, droit des successions, droit du bail, des personnes, de la consommation, etc.

Les motifs de consultation touchent en tout 17 domaines du droit. Une fois sur quatre environ, les demandes concernent plusieurs domaines du droit à la fois.

Et les prestations

Face aux demandes qui leur sont adressées, les juristes :

- fournissent des avis juridiques dans 70% des cas,
- apportent des informations juridiques et d'autres sortes d'explications aux personnes dans 61% des cas,
- effectuent des investigations, des vérifications et d'autres types de suivi dans 15% des cas,
- rédigent différents types de courriers dans 10% des cas,
- entament une action judiciaire auprès des tribunaux ou rédigent un recours dans 4,4% des cas.

Dans trois consultations sur dix (30%), la demande donne lieu à un travail particulier de la part des juristes, hors temps de consultation. Des démarches juridiques, des actions judiciaires et des recours y sont également entrepris.

Qui

64% de femmes
36% d'hommes
45 ans en moyenne

Motifs de consultation

droit de la famille 53%
divorce
séparation
contributions d'entretien
assurances sociales 13%
14 autres domaines 52%
plusieurs domaines à la fois 25%

Jet Service

(Secteur Jeunes et travail)

Faits marquants

Permanence Droit des Jeunes Riviera-Chablais

Jet Service a ouvert une permanence Droits des Jeunes pour la Riviera et le Chablais, dans les locaux de l'Association Ginkgo à Vevey. Cette nouvelle implantation donne aussi la possibilité d'informer, de travailler en réseau avec les infirmières scolaires, les intervenants sociaux de cette région. Cette permanence, comme celle de Lausanne, se déroule en tandem, à savoir avec une juriste et une ou un travailleur social.

TEM (transition Ecole-Métier)

L'Association TEM (Jet Service et le Centre vaudois d'aide à la jeunesse) a obtenu en 2005 un financement de la Confédération. Ce financement complète celui du canton et des entreprises jusqu'à fin 2007.

Le développement de la mesure TEM a donc pu commencer dès l'automne par le renforcement des antennes de la région lausannoise, du Nord vaudois et par l'ouverture d'une troisième antenne à Vevey pour la Riviera et le Chablais. Cinq conseillers aux apprentis, et quatre conseillers socio-pédagogiques ont été engagés. Ces dispositifs couvrent huit écoles professionnelles (sur une douzaine en tout dans le canton). Voir : www.t-e-m.ch

Les consultations

Dettes

En écoutant les consultants, une nette évolution se fait sentir dans le sens d'une augmentation des problèmes financiers et des dettes.

Pour les cas d'endettement très lourd, heureusement peu nombreux, il est souvent impossible d'envisager une solution, les jeunes n'ayant pas ou peu de revenus.

Les jeunes en formation sont souvent sur le fil du rasoir. Il s'agit alors de stabiliser leur situation en les aidant à payer les dettes les plus urgentes telles qu'assurance maladie ou loyer, établir un budget, faire des demandes de bourses ou d'autres aides financières afin d'équilibrer un budget. Pour régler ces situations, des collaborations ont souvent lieu avec des collègues du Service social polyvalent.

Bourses

Le secteur reçoit beaucoup de jeunes qui rencontrent d'énormes difficultés avec l'Office des bourses : demandes administratives inextricables, retard de plusieurs mois pour obtenir des réponses provisoires, floues ou des

propositions de prêts en lieu et place de bourses, etc. La traque aux abus, démesurée par rapport à la réalité, amène l'Office à demander à des jeunes de rechercher un père avec qui ils n'ont plus de contact à Madagascar afin de dénicher une fortune cachée, ou à demander une taxation fiscale en Russie...

Cela complique la vie de jeunes qui doivent essayer de continuer à mener leurs études. Ce sont eux au bout du compte qui trinquent, et doivent parfois renoncer à poursuivre une formation.

Logement

Les ruptures familiales, toujours nombreuses, génèrent des problèmes quasi insolubles de logement dans la région lausannoise.

Activités collectives

Mobilet' et TEM

Le secteur participe aux réunions hebdomadaires de Mobilet' et de l'Association TEM en tant que membre fondateur et participant au bureau exécutif.

Ciao

Le secteur continue de répondre aux questions des jeunes sur le site www.ciao.ch dans la rubrique Formation : 414 réponses ont été rédigées en 2005.

Projets de loi

Le secteur a activement participé à l'élaboration de la nouvelle loi vaudoise sur la formation professionnelle. Il a participé à la réponse du CSP à la consultation sur la révision partielle de la loi sur l'aide aux études et à la formation (bourses).

Il a présenté le Service Droits des Jeunes à l'EESP, accueilli des visites de stagiaires. De très nombreux contacts avec l'extérieur, y compris les médias ont eut lieu.

Lieux :

Lausanne
Vevey

Statistiques

	Usagers	Nouveaux usagers	Nombre de consultations
Permanence Apprenti-e-s et Jeunes en formation	232	195	389
Service Droits des Jeunes	186	169	275
Bourse du Travail	474	465	482
Cumul de services	56	53	57
Total	948	882	1 204

Soixante-six jeunes sont suivis depuis l'année précédente voire depuis plusieurs années.

96% des consultations ont lieu en face-à-face, seules 3,7% par téléphone. Globalement, 85% des jeunes consultent Jet une seule fois, 11% deux fois, et 3% trois ou quatre fois. Mais si l'on ne considère que les jeunes des permanences, ce sont presque un tiers 30% d'entre elles et eux qui reviennent une ou plusieurs fois en consultation. C'est la permanence Apprentis et Jeunes en formation qui recueille la plus forte fréquence de consultations : 31% des jeunes consultent le service plus d'une fois.

Qui sont-ils, qui sont-elles ?

- Des jeunes femmes dans 52% des cas, et des jeunes hommes dans 48% des cas.
- Presque les deux tiers des jeunes sont en formation (65%). Celles et ceux qui ne sont ni en formation ni en emploi représentent le tiers des usagers (33,6%). Les jeunes hommes sont proportionnellement nettement plus souvent dans cette situation.
- Parmi les jeunes en formation, 65% sont dans une formation de degré secondaire 2, et 34% dans une formation de niveau tertiaire.
- Parmi les jeunes qui ne sont pas en formation (ni en emploi), plus de la moitié (51%) sont soit en recherche de formation, soit dans une phase intermédiaire entre rupture et reprise de formation, soit sans solution aucune. 30% bénéficient d'une prestation sociale (chômage, aide sociale, revenu minimum de réinsertion). Enfin, 19% sont en pause entre deux activités (interruption assumée, *break*).
- 22% des jeunes ont entre 15 et 17 ans, 32% entre 18 et 20 ans, 34% entre 21 et 25 ans. Si la moyenne d'âge est de 20.9 ans pour l'ensemble (et sans différence de sexe), les usagers de la Bourse du Travail sont en moyenne un peu plus jeunes (19.5 ans), celles et ceux des permanences Apprenti-e-s et Jeunes en formation et Service Droits des Jeunes sont un peu plus âgés (moyenne 22.3 ans),
- Ils et elles sont pour 61% de nationalité suisse, 39% de nationalité étrangère. La proportion de jeunes hommes

de nationalité étrangère est un peu plus importante : 42% des Jeunes usagers, contre 35% parmi les jeunes femmes. Les Jeunes non suisses possèdent pour 43% un permis d'établissement (C) ; 37% ont un permis de séjour annuel (B), dont un quart un permis B étudiant ; 17% des usagers ont un titre de séjour précaire (permis F, L, N). Plus de sept Jeunes sur dix sont domicilié-e-s dans la région de Lausanne (72,8%) ; 53% des Jeunes habitent Lausanne même.

Leurs motifs de consultation

Par définition, les jeunes qui font appel à la Bourse du Travail recherchent un travail temporaire.

Permanence Apprenti-e-s et Jeunes en formation

Ce sont **les problèmes d'ordre financier** qui dominent dans plus des deux tiers des consultations (69%) : d'abord les questions liées aux bourses (dans 41% des consultations), ensuite des problèmes de dettes (dans 18% des cas), et enfin des questions liées au devoir d'entretien (dans 11% des cas). Les motifs de consultation ayant trait à des **questions d'apprentissage** apparaissent dans 18% des cas : recherche d'apprentissage (15%) et aussi problèmes de rupture d'apprentissage (3,2%). Les problèmes administratifs sont plutôt présents (dans 14% des cas).

Service Droits des Jeunes

Les problèmes liés aux bourses y occupent aussi la première place, présents dans 23% des cas, avec des demandes de recours. On trouve juste après les problèmes en lien avec le devoir d'entretien dans 18% des cas. Les problèmes de conflits de travail apparaissent dans 17% des cas. Les problèmes administratifs représentent 12% des cas, devançant de peu les problèmes liés à la justice dans 11% des cas (petites infractions : tags, vols, consommation par exemple). Ceux qui touchent au statut légal (asile, permis, renvois) sont présents dans 9% des cas, de même que les problèmes de dettes (9% des cas). Ensemble, les problèmes d'ordre financier sont présents globalement dans 45% des cas. Enfin, les problèmes de logement apparaissent dans 6% des cas.

Equipe

Un nouveau collègue s'est joint à l'équipe depuis octobre : Alexandre Tadic qui est plus particulièrement chargé d'injecter de nouvelles forces à la **Bourse du Travail Temporaire**, avec la collègue déjà en charge, et le soutien d'un professionnel à la retraite, qui a fonctionné comme consultant bénévole.

ARBEL PASSAMANI	Anouk	0.55
DUPERTUIS	Christine	0.70
OLAYA	Françoise	0.80
RECROSIO	Pascal	0.75
TADIC	Alexandre	1.00

Qui

Jeunes Femmes	52 %
Jeunes hommes	48 %
En formation	65 %
Moyenne d'âge	20.9 ans

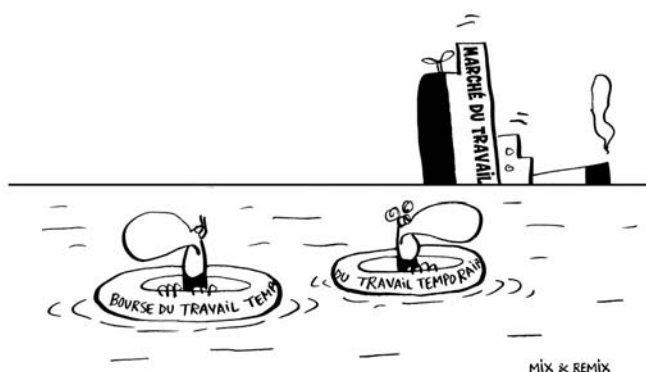
Motifs

Permanence apprentis

Problèmes financiers	69 %
Problèmes liés à l'apprentissage	18 %

Service Droits des Jeunes

Bourses	23 %
Devoir d'entretien	18 %
Conflits de travail	17 %



La Fraternité,

service social destiné aux migrant-e-s

Faits marquants

En 2005, le secteur a vécu deux événements importants :

- L'inauguration de la Fraternité dans ses nouveaux locaux, les 29 et 30 octobre, en présence des autorités du canton, et de la Ville. Et plus particulièrement de sa nouvelle « salle de la Frat' », dédiée à des animations socioculturelles pour favoriser la rencontre entre personnes de cultures et provenances différentes vivant ici. Grand succès et reconnaissance officielle pour ce lieu.
- Le départ à la retraite d'un collaborateur, pilier de la défense des migrants : Francisco Ruiz, qui a mis son indéfectible énergie au service du CSP et des migrants pendant trente ans.

Secteur social

Le secteur dispense des consultations à travers des permanences, que les gens fréquentent en groupe, et où ils reçoivent des informations ensemble autour d'une table, ainsi que dans des consultations individuelles, sur rendez-vous, seul à seul avec une ou un assistant social.

Consultations

On peut constater une baisse des consultations individuelles en face-à-face dans ce secteur, visible dès 2003. Les collaboratrices et collaborateurs l'expliquent par le durcissement de la politique à l'égard des étrangers. Les procédures sont devenues beaucoup plus compliquées et chaque démarche prend davantage de temps. Avant, si le travailleur social obtenait la prolongation d'un permis auprès du canton de Vaud, ce permis était en principe confirmé au niveau fédéral. Maintenant, les instances fédérales redemandent tous les éléments, et le travail est à refaire depuis le début.

En cas de recours, il faut reprendre tout le dossier et comme l'examen du dossier est très long, la situation de la personne peut avoir changé et toute l'argumentation est à revoir une nouvelle fois. Vu la diversité culturelle, il faut refaire pour chaque personne des recherches dans le pays d'origine, ce qui nécessite un temps considérable.

La mise en œuvre des bilatérales demande un temps de formation continue très important. Cela peut aussi parfois être une nouvelle population qui vient à la Fraternité, avec de nouvelles questions.

Activités collectives

Ce secteur, encore plus que d'autres, ne peut pas exister en ne donnant que des consultations individuelles.

Pour une bonne part, la défense des droits des personnes migrantes est faite de recherches de solutions ultimes, dans les méandres de lois vécues comme discriminatoires. Ce travail, pour garder sa raison d'être, se doit d'être prolongé par tout un travail d'information de publics très divers, de participations à de nombreux groupes de défense, ou d'études de problématiques précises. Il intervient dans des groupements locaux, tels le Forum des étrangers et étrangères de Lausanne, la Chambre consultative cantonale des immigrés, mais aussi nationaux comme le Forum pour l'intégration des migrants et migrantes.

Formation et défense

Le secteur a reçu un grand nombre de visiteurs : infirmières, stagiaires, étudiants, journalistes.

Il a dispensé des cours et est intervenu dans les rencontres de différents réseaux, tel celui initié par la Fraternité et composé du centre Malley-Prairie, du Bureau de l'égalité entre femmes et hommes, et du centre Lavi, au sujet des femmes d'origine étrangère, victimes de violence conjugale, qui risquent de perdre leur autorisation de séjour, acquise au titre de regroupement familial, si elles quittent leur époux violent. Il s'agissait pour la Fraternité d'abord de sensibiliser les partenaires sur le terrain, puis d'entreprendre avec eux un travail d'information et de pressions sur le service de la population et le monde politique pour qu'une prise de conscience s'effectue, et que des mesures soient effectivement prises pour protéger ces femmes, et non pas les renvoyer dans leur pays d'origine.

Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers (CVSSP)

La Fraternité continue d'être active au sein du Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers (CVSSP), et participe aussi aux rencontres nationales concernant les sans-papiers, où elle rend compte du travail de terrain. Ces rencontres doivent servir à maintenir la problématique des sans-papiers visible au niveau politique fédéral.

Engagement contre les nouvelles lois sur les étrangers et l'asile

Le secteur s'est engagé dans le combat politique contre les nouvelles lois sur les étrangers et l'asile. Argumentations et *lobbying* avec tous les partenaires, et une fois les lois malgré tout adoptées, participation à la création du comité référendaire vaudois contre la LEtr, Loi sur les étrangers, et la LAsi, Loi sur l'asile.

Equipe

BAQUERO TORRES	Maria Cristina	0.50
BENYAMINA	Downia	0.50
CONCHA	Alfonso	1.00
MAIRE	Chloé	0.80
SANCHO	Brigitte	0.50
SCHWAB	Myriam	0.80
MERLO	Francisco	0.80
MORIER	Brigitte	0.80
PAYOT	Jacqueline	0.70
KILIC	Mustafa	0.80

Statistiques

Service social

	Usagers	Nouveaux usagers	Nombre de consultations
Consultations	560	276	1 473
Conseils à professionnels			57
Permanence sociale	521	521	474
Permanence sans-papiers	218	218	218
Total	1 299	1 015	2 222

Une cinquantaine de consultations sont sollicitées par des professionnel-le-s d'autres services, dont la majeure partie concerne des questions de statut légal des personnes. La majorité des consultations (85%) ont lieu en face-à-face, 13 % par téléphone.

Qui sont-ils, qui sont-elles ?

Globalement, on trouve un peu plus de femmes (55%) que d'hommes (45%).
96% des usagers et usagères sont de nationalités étrangères.

Consultation sur rendez-vous

- 59% sont de nationalités européennes : Espagne, Portugal, Italie, et pays d'Europe de l'est. Les personnes extra-européennes viennent surtout d'Afrique (21%) et d'Amérique du Sud et Centrale (16%).
- La moyenne d'âge est de 46 ans, 43 ans pour les femmes, et 48 pour les hommes.
- 16% des personnes sont en âge AV5, 14% des femmes et 18% des hommes.

- 8% des personnes sont au bénéfice d'une rente de l'assurance invalidité ou en attente d'une prestation de l'AI : avec une différence notable entre hommes (11% d'entre eux) et femmes (5% d'entre elles).
- 39% ont un permis d'établissement, 28% un permis de séjour annuel, et 35% se trouvent en situation légale précaire (permis L, F, N) ou n'ont pas de titre de séjour.

Leurs motifs de consultation

85% des consultations sont consacrées à des problèmes de statut légal (demandes d'octroi ou de transformation de permis, regroupement familial, perte de statut, naturalisation, etc.).

31% des demandes concernent des questions d'assurances sociales ou de prestations sociales.

Des problèmes liés aux droits de la personne apparaissent dans 29% des consultations.

Dans 25% des consultations sont traités des problèmes administratifs.

Des problèmes financiers sont présents dans 17% des consultations.

52% des usagers reviennent plusieurs fois en consultation : 19% consultent deux fois, 18% trois ou quatre fois, 13% entre 5 et 10 fois, et 2% plus de dix fois.

84% des personnes sont domiciliées dans la région lausannoise, 11% dans le reste du canton. 4% habitent dans un autre canton ou à l'étranger. 66% habitent à Lausanne même.

Permanence sociale

- Parmi les personnes reçues, 38% sont de nationalités européennes ; les personnes extra-européennes proviennent d'abord d'Afrique (29%), d'Amérique du Sud et centrale (25%), et d'Asie (7%).
- 59% sont dans une situation légale précaire ou sans titre de séjour valable.

84% des personnes sont domiciliées dans la région lausannoise. 70% habitent Lausanne même.

Huit demandes sur dix concernent des problèmes liés au statut légal ; 32% des problèmes de statut en lien avec des projets de mariage, de séparation, de divorce, et 25% des problèmes de logement, de santé, de formation ou d'emploi, d'argent, etc. Dans 14% des cas, les problèmes touchent directement les enfants.

Permanence «Sans-papiers»

- 53% des personnes proviennent d'Amérique du Sud, dont la moitié d'Equateur ; 22% proviennent d'Afrique, et 24% d'Europe.
- 29% sont mariées, 55% célibataires, 15% divorcées ou séparées.
- quatre personnes sur dix ont des enfants. C'est le cas de 70% des personnes mariées, et d'un quart des célibataires.
- 88% sont domiciliées dans la région lausannoise et 72% à Lausanne.

- 80% sont sans titre de séjour valable.

Parmi les personnes sans-papiers, on trouve 54% de femmes et 46% d'hommes.

64% proviennent d'Amérique du Sud et centrale, 19% d'Afrique, et 13% d'Europe de l'Est.

Plus de 40% des personnes sans statut légal ont des enfants.

Presque neuf sur dix sont domiciliées dans la région lausannoise et les trois quarts à Lausanne même.

Parmi les demandes adressées à la permanence, on trouve dans 69% des cas une question liée au statut légal (obtention d'un titre de séjour; regroupement familial, etc.). 42% concernent des problèmes de logement, d'assurance maladie, d'emploi et de formation, et des problèmes financiers. Enfin, 22% des demandes sont des problèmes de statut légal en lien avec des questions de mariage, de séparation, ou de divorce.

Qui

Femmes	55%
Hommes	45%
Nationalités européennes	59%
Afrique	21%
Amérique du Sud et centrale	16%

Motifs des consultations individuelles

Statut légal (permis)	85%
Assurances sociales	31%
Droits de la personne	29%
Problèmes administratifs	25%
Problèmes financiers	17%



Animation de la salle de la Frat'

Dounia Benyamina, engagée à 50% comme animatrice socio-culturelle à la Fraternité a commencé son travail le 2 mai. Elle s'est chargée d'abord de l'aménagement général de la salle, et de la préparation de l'inauguration.

Animation socioculturelle

La mise sur pied du concept d'animation de la salle a demandé de nombreux contacts avec les lieux existants, comme Pôle Sud, diverses associations, partenaires et amis de la Fraternité.

Chaque année verra une saison dédiée à une migration particulière. Seront proposées des activités diverses autour de cette migration : soirées de contes, films, musique, danse, dégustation de spécialités, débats.

En 2005, ont été mises sur pied deux soirées de démarrage : une nuit du conte et un théâtre-forum sur le racisme.

Location

Le poste comprend aussi toute la gestion de la location de la salle, dotée d'une cuisine professionnelle. En effet, celle-ci est mise à disposition de groupes, associations pour réunions diverses et manifestations.

Des groupes organisent aussi dans ces lieux des activités régulières telles que répétitions d'une troupe de théâtre espagnol et cours de français pour étrangers. Dans le cadre des contacts qui ont été établis grâce au mandat de promotion de l'intégration, l'Association « Thais and Friends » y dispense des cours de cuisine thaïe pour enfants.

Promotion de l'intégration des étrangers dans le canton de Vaud

Objectifs du mandat

- Développer des contacts réguliers avec les associations de migrants.
- Conseiller les partenaires publics et privés à propos de projets favorisant l'intégration.
- Mettre en réseau et faciliter des collaborations entre les différents acteurs de l'intégration des migrants et migrantes.
- Informer et sensibiliser sur les questions d'intégration.

Faits marquants

En 2005, le nombre de projets conseillés par l'équipe et présentés pour obtenir un financement de la commission fédérale des étrangers a triplé.

Installations de postes régionaux : les collaborateurs du mandat ont vu leur temps de travail augmenter en février, il a passé de 30 à 50%, avec le soutien du Canton.

Le secteur a diversifié ses partenaires institutionnels.

Le but est de marquer une présence et une approche de proximité, et de mieux collaborer avec les communes dans les régions où le CSP a un bureau.

Des projets ont été initiés dans une région qui n'en avait jamais connu auparavant : Nyon.

Les collaborations ont été intensifiées dans les régions qui ont un taux de population étrangère importante. Dix projets pour l'Ouest lausannois par exemple.

La collaboration avec le Canton via le coordinateur en matière d'intégration des étrangers et de prévention du racisme a été augmentée et institutionnalisée dans une convention.

La collaboration au niveau national s'est aussi intensifiée : le CSP fait partie des membres fondateurs de la conférence suisse des services spécialisés dans l'intégration (COSI).

Equipe

ALLENBACH	Tania	0.50
DE SOUZA	Mikhaël	0.50
HANSELMANN	Magaly	0.90
KAJTAZI	Migjen	0.50
NEGAMIYIMANA	Déo	0.50

Continuité

La brochure Contacts 2005 a été publiée au printemps. Quatre numéros du journal *Intégrations Infos* sont parus durant l'année et ont été envoyés à tous les partenaires. Chaque coordinateur régional a accompagné des projets très différents et participé à des réunions sollicitées par divers partenaires. Le contenu détaillé de ces activités figure dans un rapport de 50 pages disponible sur www.csp.ch

De plus, Magaly Hanselmann a coordonné une plate-forme avec tous les responsables de cours de français dans le canton de Vaud et a donné des cours dans plusieurs écoles, à l'EESP par exemple.

Dispositif d'intervention cantonal

Des permanences sont tenues dans quatre endroits stratégiques du canton (selon des critères d'éloignement du bureau de CSP à Lausanne, et de taux de population étrangère dans la commune), afin de maintenir un réseau d'échange et d'interventions efficace au niveau cantonal :

- Renens, pour l'Ouest lausannois
- Yverdon-les-Bains pour le Nord vaudois
- Bex pour le Chablais
- Nyon pour la Côte

Chaque commune offre les infrastructures d'accueil (bureau, ligne téléphonique).

L'objectif de ce dispositif est de permettre aux régions de développer des projets d'intégration des personnes immigrées en fonction de leurs besoins et de bénéficier des financements mis à disposition par la Commission fédérale des étrangers.

Lieux :

Bex
Lausanne
Nyon
Renens
Yverdon-les-Bains

Point Fixe,

prévention du vih sida

Déménagement

En 2005, le secteur a déménagé après 32 ans passés à la rue Curtat et a pris ses nouveaux quartiers à l'avenue de la Gare 17. Cette situation plus accessible lui doit de nouvelles visites.

Elargissement des thématiques

On peut dire que les thèmes d'intervention s'élargissent : le secteur parle de « santé sexuelle » au sens large. Il s'agit de plus en plus de rattacher le VIH sida aux autres infections sexuellement transmissibles, puisqu'on constate une augmentation de certaines de ces infections, par exemple le chlamydia.

On remarque aussi les effets de la reprise de la permanence téléphonique « info-sida », du CHUV par Point Fixe et la polyclinique médicale depuis septembre 2005. Les questions deviennent plus pointues et débouchent sur des questions plus techniques ou émotionnelles.

Individuel

Dans ce secteur, il y a autant d'activités en individuel qu'en collectif. En individuel se dispensent les entretiens par téléphone à toutes les personnes qui se questionnent sur le sida, souvent après une « prise de risque ». De même que les réponses données à des questions par courriel. Le collaborateur reçoit aussi des personnes en face-à-face, en prolongement d'un appel téléphonique, quand l'angoisse exprimée est forte, que se posent des questions trop importantes pour être résolues dans le cadre d'un entretien téléphonique.

Collectif

En collectif, l'« Equipe du bus » (12 jeunes adultes, femmes et hommes à parts égales, formés chaque mois,) mène ses actions de prévention dans diverses manifestations, institutions ou écoles. L'équipe adapte son intervention aux lieux et aux demandes des organisateurs, en fonction du public-cible. On peut citer par exemple ce commentaire de leur travail :

« On se sent en confiance, ça nous plaît, ce sont des jeunes qui nous présentent les choses, c'est bien, on est sur la même longueur d'onde, nous avons le même langage. », répondent des jeunes de l'EPSIC à un questionnaire après une intervention de Point Fixe.

Activités de présentation et de formation

Le secteur se déplace dans des institutions, ou reçoit des petits groupes, pour présenter son activité : à la Source, à l'Institut d'études sociales (IES) de Genève, à l'Ecole d'études sociales (EESP) à Lausanne, par exemple.

Centrale d'informations

Des éducateurs, des assistants sociaux, des animateurs en foyer viennent chercher de la documentation.

Réseau professionnel

Point Fixe intervient dans les organisations romandes de professionnels de prévention sida, ainsi qu'au niveau national. Deux interventions sont proposées chaque année, destinées aux membres romands, antennes de l'Association suisse contre le sida (ASS).

L'organisation de la Journée mondiale du sida, le 1^{er} décembre, s'est faite en collaboration avec les médecins et juristes du CHUV et a consisté en une offre de formation de base « Actualisation des connaissances en matière de VIH sida », destinée aux infirmières en santé publique, ainsi qu'à d'autres professionnels (comme des collègues du CSP). Cette formation a été suivie par 300 personnes.

Action « Madame vous avez le choix »

Le public visé était celui des femmes de 30 ans et plus. L'action voulait inciter les femmes « célibataires », divorcées, à se protéger plus, en leur rappelant l'existence du préservatif féminin par exemple, qui ne les laisse pas dépendantes du partenaire. Action menée en 2005 dans les centres commerciaux de Vevey et Crissier.

Equipe du bus

Myriam Boumediane
Sophie Dafflon
Sébastien Fernandez
Myriam Henny
Sébastien Jeckelmann
Moriko Ki
Lukas Menal
Cosette Rémy
Christel Richoz
Baris Unal



Equipe

1.7 postes
 Josette Quartenoud,
 Jean-Philippe Cand

Collaboratrices en milieu
 latino-américain
 0.2 postes

Sandra Drozco,
 Cristina Baquero

Stagiaire psychologue
 Isabelle Bourquin

Statistiques en Chiffres

Nombre de visiteurs au
 bus : 10 500 environ

Interventions du bus :
 136

Interventions auprès
 des écoles : 100

Consultations en face à
 face : 257

Sites Internet :

www.pointfixesida.ch
 300 visites mensuelles

www.sida-info.ch
 2100 visites mensuelles

Ramassage et Vente d'occasions

L'année 2005 aura été difficile pour le Galetas de la Blécherette, similaire ou meilleure que 2004 pour les autres lieux de vente et ramassage d'objets d'occasion. Comme le Galetas de la Blécherette représente les 59% du chiffre d'affaires total, ses difficultés pèsent sur le résultat global de l'activité qui baisse de 7% par rapport à 2004.

Conséquences : pour la première fois depuis longtemps, la marge de cette activité est négative. Proportionnellement les baisses les plus importantes à la Blécherette concernent les ventes de vaisselle (-32%), l'électro-ménager (-20%), les meubles (-19%) et les livres (-12%). Dans les autres lieux de vente, le Bazardage de Morges réalise -10% par rapport à 2004, Payerne se maintient à niveau alors que Yverdon (+9%), De toi à moi (+10%) et Montreux (+13%) progressent. Dès le premier semestre de l'année, le diagnostic avait été posé quant à effectuer une analyse et une relance complète de l'activité. Un coordinateur de l'activité a pu commencer son travail dès le 1^{er} octobre 2005 afin de pouvoir présenter un état général de ce secteur en mai 2006, assorti de propositions pour le futur.

Galetas de la Blécherette

Le Galetas de la Blécherette souffre du point de vue du résultat financier, alors même que les ramassages : 1'230, et les téléphones : 5 580, ne sont pas en baisse par rapport aux années précédentes.

Ce fut une année commercialement très morose.
« Ça nous ronge un peu ! »

Cela peut s'expliquer par un faisceau de raisons : d'une part, le prix très attractif du neuf. Les nouveaux magasins ont des méthodes de marketing très agressives. D'autre part, les ventes organisées par les communes, les samedis de troc, les ventes « coffres ouverts » qui marchent très fort. On note aussi la présence d'organisations qui font de l'achat-vente, ou des systèmes mixtes, avec la réception d'objets donnés, accompagnés d'achat-vente. Le monde des antiquaires lui-même et aussi en crise. C'est une très importante inquiétude pour ce secteur. Alors même

que nous avons travaillé tout autant : aller chercher la marchandise, trier, mettre en place... Le responsable note une grande polyvalence parmi les collaborateurs salariés, tour à tour chauffeur, déménageur, magasinier, vendeur, etc. Le responsable du Galetas est en contact permanent avec l'extérieur, téléphones, visites des domiciles. Il faut organiser le travail, coordonner les équipes de bénévoles, qui sont par ailleurs autonomes et très consciencieux dans le travail. Ils et elles sont soixante au Galetas de la Blécherette. Une bonne vingtaine travaille là quotidiennement. deux Braderies furent organisées en 2005 : un jour au mois de mai et une semaine en automne. C'est l'occasion de faire des publicités supplémentaires dans les journaux avec qui nous travaillons habituellement.

Equipe

BIDIVILLE	Eric	1.00
BLANC	Yves	1.00
OKONDI	José N'Gomba	1.00
OLAYA	Cristian	1.00
ORTEGA	Gabriel	1.00
SCHAFFTER	Eric	1.00
SIMON	Greti	0.75
VON GUNTEN	Fabienne	0.30
FORESTIER	Pierre-André	1.00
HENRY	Pierre-André	1.00
HARRIS	Derrick	0.40
FAVRE	Olivier	1.00
ROGANTE	Alfredo	0.40

voir aussi le chapitre Relations avec les bénévoles et les paroisses, page 32

Lieux :

Lausanne,
Le Mont-sur-Lausanne,
Montreux,
Morges,
Payerne,
Yverdon-les-Bains

Service social polyvalent

Consultations

Argent

De par leur polyvalence, les collaboratrices abordent un grand nombre de problèmes différents avec les usagers, ainsi que les questions d'argent au sens large. Elles sont également considérées comme des spécialistes du désendettement.

Evolution des dettes

Les assistantes sociales parlent d'une forte augmentation des dettes liées aux impôts et aux assurances maladie. Le poids de ces dettes sur le budget d'un ménage est énorme : comment rembourser 3 000 francs de primes d'assurance-maladie pour sa famille, quand les revenus couvrent à peine les besoins courants ?

Effet multiplicateur

Certaines personnes qui, ayant fait tout un cheminement dans le désendettement, deviennent elles-mêmes des personnes ressources pour leur entourage.

Collaboration entre les secteurs

Les échanges, formels ou informels, entre les secteurs sont extrêmement profitables pour les clients, mais aussi pour les consultants, qui bénéficient ainsi d'une formation continue.

On peut rappeler pour mémoire deux définitions :

Endettement :

présence de dettes, mais argent disponible pour faire face, même si cela peut être lourd.

Surendettement :

présence de dettes auxquelles on n'arrive pas à faire face.

C'est aussi l'occasion de discuter des valeurs que l'on défend au sein de l'institution. Un exemple : une assistante sociale se réfère peu à des forfaits, de minimum vital par exemple, pour élaborer une réflexion avec les clients, mais travaille à partir de leur situation propre. Le juriste aura peut-être une autre approche. C'est l'occasion d'une transmission par l'échange, sur des cas pratiques, et la possibilité de voir d'autres logiques à l'œuvre.

Activités collectives

Les collaboratrices ont suivi, sur leur temps libre, un séminaire universitaire sur l'éthique liée à l'argent. En tant que membres de l'association romande des services d'assainissement de dettes (ARSAD) et de l'association faïtière suisse, les collaboratrices ont participé à divers travaux et séances.

L'une d'entre elles donne des cours à d'autres professionnels sur la manière d'envisager le désendettement. Elle a aussi fonctionné comme « personne ressource » et formatrice dans la création d'un service de désendettement (quatre jours de formation) dans le Jura. Elle a donné également un cours dans le canton du Tessin.

Elles sont notamment beaucoup sollicitées comme personnes ressources sur les questions d'argent, de surendettement, par les différents médias en Suisse romande.

Toutes ces interventions demandent du temps de présence active au moment du contact, mais aussi un temps de préparation important. Le secteur les assume parce qu'il y voit une manière pour le CSP d'intervenir publiquement en lien avec les problématiques rencontrées en consultation.

Equipe

BORER DELAFONTAINE	Vreneli	0.80
FEUSIER	Corinne	1.00
JEAN-MAIRET	Michèle	0.50
ROCHAT	Florence	0.90



Statistiques

	Usagers	Nouveaux usagers	Nombre de consultations
Consultations	263	83	1 526
Permanence	344	322	356
<i>Sous-total usagers-ères</i>	<i>607</i>	<i>405</i>	<i>1 882</i>
Conseils à professionnels			223
Autres conseils non professionnels			87
Total des consultations			2 192

Motifs

Problèmes financiers	87 %
Budget	66 %
Dettes	56 %
Surendettement	35 %
Problèmes administratifs	44 %
Santé	30 %
Assurances sociales	25 %

Dans la consultation, 53% des entretiens ont lieu en face-à-face, 44% par téléphone, et 3% par courrier électronique. A la permanence, ce sont 94% des entretiens qui ont lieu par téléphone.

En tout, 1 068 consultations ont été données à de nouveaux usagers (57% des consultations). 202 personnes sont suivies depuis une ou plusieurs années. Elles représentent le tiers de l'ensemble des situations, et 814 consultations leur ont été données.

Moins de la moitié des usagers (44%) ne consultent qu'une seule fois le service.

Parmi celles et ceux qui reviennent plusieurs fois en consultation, 56% consultent deux ou trois fois, 19% quatre et cinq fois, 16% de six à dix fois, et 9% consultent un nombre de fois supérieur.

Qui sont-ils, qui sont-elles ?

Ce sont :

- Pour 58% des femmes, et pour 42% des hommes.
- 47% de personnes mariées, 20% de célibataires, 19% de personnes divorcées (avec proportionnellement deux fois plus de femmes divorcées que d'hommes), et 12% de personnes séparées.
- La moyenne d'âge est de 42.5 ans, sans différence entre les sexes.
- Presque six personnes sur dix sont de nationalité suisse (57%). Parmi les personnes de nationalités étrangères, 61% sont titulaires d'un permis d'établissement (C).
- 10% des usagers-ères sont au bénéfice d'une rente de l'assurance invalidité ou en attente d'une prestation de l'Al. 12% sont au chômage, 8% sont bénéficiaires de l'aide sociale ou du RMR.

Un peu moins de la moitié des personnes (48%) sont domiciliées dans la région de Lausanne, l'autre moitié dans le reste du canton. Parmi les usagers, 18% habitent Lausanne même.

Leurs demandes

Les motifs de consultation recouvrent par ordre d'importance :

- des questions d'ordre financier, dans 87% des cas ;
- des problèmes liés au budget, dans 66% des cas ;
- des dettes dans 56% des cas ; et un surendettement dans 35% des cas ;
- des problèmes administratifs associés à des difficultés financières, dans 44% des cas ;
- des problèmes liés à la santé dans 30% des cas (huit fois sur dix associés à une difficulté financière) ;
- des problèmes d'assurances sociales ou de prestations sociales dans 25% des cas (plus de huit fois sur dix associés à une difficulté financière) ;
- puis des problèmes de : gestion (18% des cas), famille (14% des cas), travail (14% des cas) et chômage (9% des cas), administratifs (14% des cas), logement (11% des cas), d'imprévu financier (11% des cas) , et de statut des étrangers (4% des cas).

Il est à noter que la plupart du temps un problème n'apparaît pas seul, mais corrélé à d'autres.

Relevons que les conseils requis par les professionnel-le-s d'autres services sociaux portent essentiellement sur les questions financières, de gestion de dettes et d'assainissement financier.

Qui

58% femmes
42% hommes
42.5 ans de moyenne d'âge

Statistique (sur)endettement

Dans le cadre d'un relevé commun aux services regroupés dans l'Association faîtière suisse des services d'assainissement de dettes, le SSP recense un certain nombre d'informations statistiques spécifiques concernant les nouvelles situations d'endettement et de surendettement rencontrées en 2005. En voici un aperçu.

En 2005, le SSP :

- a dispensé 218 consultations sur ce sujet à des professionnels-le-s d'autres services ou à des personnes proches d'usagers endettés ou surendettés ;
- a consacré 95 entretiens brefs à des usagers endettés ou surendettés ;
- et a suivi en outre 163 nouvelles situations d'usagers endettés ou surendettés pour lesquels des informations particulières ont été récoltées. Pour ces derniers, la situation de départ peut être précisée comme ceci :
- ce sont pour 49% des couples, dont 81% ont des enfants ; pour 24% des célibataires, et pour 27% des familles monoparentales. Au total, 67% sont des ménages avec enfants. On y dénombre d'ailleurs 215 enfants.
- 68% sont de nationalité suisse, 32% de nationalités étrangères.
- Une personne sur six n'a pas de formation professionnelle achevée (16%) ; la grosse majorité (78%) a un niveau de formation de degré secondaire 2 (apprentissage, baccalauréat), et une minorité (6%) a achevé une formation professionnelle supérieure (université, haute école).
- Dans deux tiers des cas (67%), les revenus proviennent d'une activité salariée ; dans un tiers (34%) des cas figurent des prestations d'assurances sociales (chômage, perte de gain, assurance invalidité), et de l'aide sociale dans 4% des cas. Une pension alimentaire est due dans une situation sur dix. Enfin, 6% ont des revenus d'une activité indépendante.

Le montant total des dettes recensées s'élève à 7.769 millions. Dans 126 situations, pour lesquelles on totalise un montant total de 6.055 millions de dettes, le détail des dettes est relevé :

- dans 75% des cas, on trouve des dettes concernant des factures diverses – téléphone, électricité, garagiste, assurances, etc.; des amendes et des emprunts à des particuliers pour un montant total de 1.330 mio de francs, et avec un montant moyen de 14 147 francs.
- dans sept situations sur dix (70%), des dettes fiscales (impôts) sont présentes, pour un montant total de 1.421 mio de francs. Le montant moyen s'élève à 16 143 francs.
- dans six situations sur dix (62%), les dettes concernent des frais liés à la santé pour un montant total de 0.589 mio de francs. Le montant moyen s'élève à 7 545 francs.

- dans 37% des cas, on trouve des crédits à la consommation, pour un montant total de 1.277 mio de francs, et un montant moyen de 27 767 francs.
- dans 31% des situations, l'endettement concerne des découverts bancaires, de cartes de crédit ou de cartes clients. Le montant total est de 0.345 mio de francs. Le montant moyen s'élève à 8 858 francs.
- dans 27% des situations, les dettes sont constituées par des retards de loyer et d'intérêts hypothécaires, pour un montant total de 0.205 mio de francs, le montant moyen étant de 6 024 francs.

Parmi les raisons de l'endettement, on trouve principalement :

- des problèmes de gestion, notamment par influence de la société de consommation, dans presque la moitié des cas (48%) ;
- une diminution ou absence de revenu, dans 40% des cas ;
- un changement d'état civil (mariage, séparation, divorce) et la naissance d'enfant(s), dans un tiers des cas ;
- des problèmes de maladie, accident, invalidité et de dépendances, dans 23% des cas ;
- des crédits et des emprunts à des particuliers, dans 21% des cas ;
- l'échec d'une activité indépendante, dans 18% des cas ;
- des salaires trop bas (*working poor*), dans 9% des cas.

Endettement : concerne les nouvelles situations en 2005

163 nouvelles situations
218 consultations à d'autres professionnels
95 entretiens brefs
montant total des dettes :
7.769 millions de francs

Types de dettes

factures diverses	75% des cas
dettes fiscales	70%
frais liés à la santé	62%
crédits à la consommation	37%
découverts bancaires, etc.	31%
retards de loyer	27%

Secteurs de soutien

Administration

Ce secteur a vécu un changement important avec le départ de son responsable, Jean-Daniel Diserens. Mike Winzeler a donc pris en arrivant en février la responsabilité de l'administration et des finances. Il chapeaute une équipe constituée de :

- deux secrétaires – qui mettent en forme tout le matériel écrit de l'institution, du courrier aux *Nouvelles*, en passant par les procès-verbaux des séances du Comité, le journal interne, les livres des Editions, les dépliants présentant nos activités, etc.
- un comptable – qui gère l'important comptabilité du CSP, pour une institution de 60 salariés et salariées, comprenant aussi un secteur commercial, ainsi que celle du SAJE (Service juridique aux exilés).
- un employé de bureau – responsable de la maintenance de la base de données de l'institution, qui contient actuellement 232 203 adresses. S'ajoutent à cela la gestion du compte de chèques postaux et les tâches administratives inhérentes.

Cette année s'est caractérisée par la prise de connaissances des nombreuses facettes du travail du responsable, et la poursuite de toutes les tâches courantes de chacun.

Central téléphonique

Un important don de la Loterie romande a permis l'implantation d'un nouveau central téléphonique, qui par l'introduction de lignes directes pour les collaborateurs des secteurs de soutien, doit permettre une libération des lignes téléphoniques de l'Accueil, destinées aux personnes qui demandent de l'aide.

Maintenance Informatique

Ce financement de la Loterie romande a aussi permis un important renouvellement du parc informatique de l'institution.

Nouveau système comptable

L'équipe comptable a commencé en deuxième partie d'année une réflexion sur la mise en place d'un nouveau système comptable, qui doit permettre un meilleur suivi des comptes au courant de l'année, et une adéquation toujours plus fine aux besoins de l'institution.

Equipe

ELENGA	Romain	1.00
OLAYA	Françoise	0.10
VIONNET	Patrice	1.00
WINZELER	Mike	1.00
YUNG	Jacqueline	0.90

Communication et Editions

Editions La Passerelle

Parution de « Familles recomposées, un guide juridique » pour le compte de l'Association des Centres sociaux protestants (ASDCSP), un travail collectif de la commission technique des juristes des quatre CSP.

Participation au Salon du Livre, avec les autres éditeurs du Social en lecture.

Communication

Les Nouvelles

Quatre numéros de *Nouvelles*, dont celui de mars en commun avec les trois autres CSP : Un appel au secours pour garder de la dignité dans le monde du travail ! Un numéro sur les familles recomposées, en lien avec la parution du dernier ouvrage des juristes aux Editions La Passerelle.

Un numéro en hommage aux départs de personnes phares au CSP : Francisco Ruiz, et l'immigration espagnole, l'administrateur Jean-Daniel Diserens et son admiration pour la générosité des donateurs, et Geneviève Dind s'exprimant sur les familles recomposées dans la consultation conjugale. Un numéro sur la prévention au CSP.

Campagnes

Une campagne d'information par affichage sur les différentes consultations du CSP Vaud dont vous avez des échos graphiques dans ce rapport d'activités.

La coordination de la campagne de mars des quatre CSP : « avec trois ronds on fait beaucoup ».

Internet

Le suivi de la mise à jour du site Internet, mais aussi différentes informations qui peuvent paraître dans les mémentos ou infos sociales.

Médias

Réponses et recherches du bon intervenant pour une demande de journalistes, tenue à jour du fichier des médias. La préparation et la diffusion de différentes annonces, de communiqués de presse à l'occasion de prises de position.

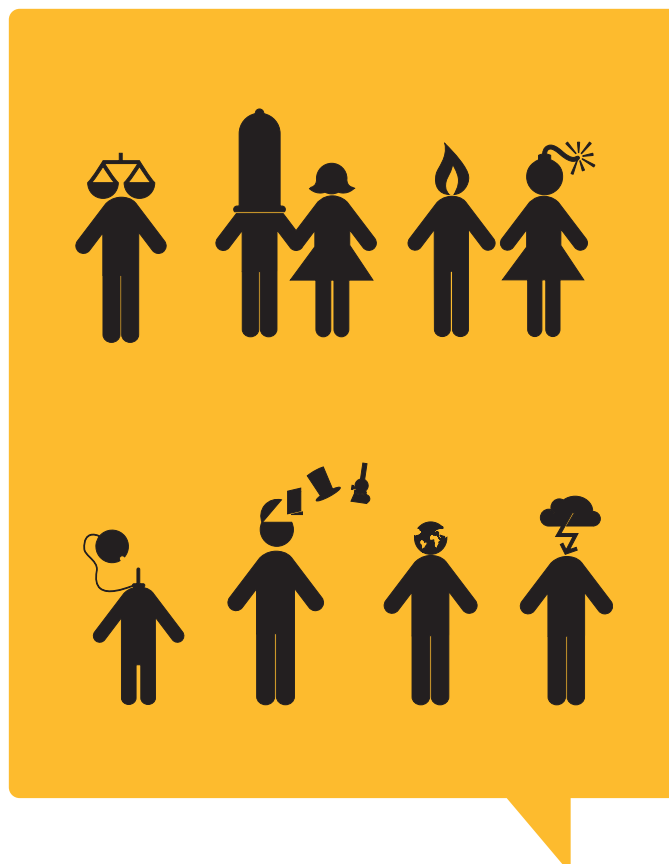
Divers

La publication d'une plaquette d'information sur la Fraternité.

La recherche de fonds est pilotée par le directeur, qui s'est chargé de l'élaboration des *mailings* de l'année 2005.

VAUCHER GUIGNARD Evelyne

0.50



Politique et recherche sociales

Rapport

En 2005, le CSP a répondu à trois consultations sur des projets de lois.

La chargée de politique et recherche sociales a rédigé, avec le concours de collègues des secteurs concernés, trois réponses argumentées dans le cadre de ces procédures de consultation : en juin, au projet de loi cantonale sur « l'intégration des étrangers », en juillet sur l'assistance « aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers », et à la fin de l'année sur la révision partielle de la loi « sur l'Aide aux Etudes et à la formation professionnelle ». Dans le cadre du projet de loi sur la réorganisation de l'assistance en matière d'asile et de la FAREAS, elle a contribué à la position de la Plate-forme Asile-Migration, réunissant les principales œuvres d'entraide et associations actives dans le domaine des migrations, l'a diffusée, et a contribué à la porter à la connaissance des député-e-s chargés de l'examiner.

Sur le plan interne, elle a soutenu le directeur dans certaines tâches, assuré le traitement des statistiques de l'institution et des secteurs en vue des rapports d'activité et des demandes de subvention, contribué à la production des Nouvelles, ou de rapports internes. Elle a ainsi collaboré avec différents secteurs sur des problématiques particulières. Elle a contribué à mettre en place un relevé de données statistiques spécifiques sur les problèmes de violence conjugale et les risques encourus de perte de permis chez des personnes migrantes, en soutien à la Fraternité, et en collaboration avec le Bureau cantonal de l'Egalité entre Femmes et Hommes (BEFH), les juristes du CSP et d'autres institutions concernées.

Elle s'est attachée à documenter l'action menée par le Service social polyvalent auprès d'usagers et d'usagères habitant Lausanne, en complémentarité à l'action du Service social de Lausanne.

Sur les questions liées à la prévention dans le domaine social, elle a mené des réflexions et des discussions avec

l'ensemble des secteurs sociaux pour établir le sens et les modalités de l'action préventive exercée par le CSP au travers de ses différentes activités (voir le dossier publié dans les Nouvelles) et avec sa collègue juriste et sociologue Magalie Gafner, repris et analysé les développements récents en matière d'accès aux droits sociaux pour les sans-papiers et les personnes sous le coup d'une NEM, en vue d'un article de fond destiné à la revue Plaidoyer (revue Plaidoyer 3.05). A l'externe, elle a participé en tant que représentante du CSP :

- aux dernières réunions du Groupe de travail Clandestins du canton et de ses sous-groupes ;
- au Carrefour NEM Vaud, rassemblant une quinzaine d'organisations préoccupées par la situation des personnes sous le coup d'une Non-Entrée en Matière,
- aux assemblées hebdomadaires de la Coordination Asile Vaud, en complémentarité avec deux collègues.

Comme chaque année, la sociologue a été sollicitée sur des sujets en lien avec ses recherches ou prises de position. Elle a répondu à des demandes des médias ou de certaines organisations, sur les questions de pauvreté en Suisse et particulièrement sur la situation de jeunes en difficulté, jeunes adultes dépendant de l'aide sociale, difficultés de la transition école-métier (reportage Temps Présent) ; elle est aussi intervenue sur ce sujet dans d'autres cadres. Elle a conduit et expertisé des mémoires d'étudiants et est intervenue à la Haute Ecole de travail social et de la santé (EESP Vaud).

Eclairage

Développements préoccupants

Cette année 2005 aura été marquée par les développements préoccupants de certaines problématiques.

Migrants et migrantes

En matière de migrations, par le durcissement de la politique menée vis-à-vis des groupes de migrant-e-s les plus précaires : en particulier les travailleuses et travailleurs sans statut légal, les requérant-e-s d'asile déboutés, et les personnes ayant reçu une non-entrée en matière sur leur demande d'asile (NEM). Sur le plan légal, ce durcissement s'est manifesté sous différents angles : échecs répétés de demandes de régularisation individuelle déposées par des personnes sans-papiers du fait de l'interprétation toujours plus restrictive des critères de la circulaire Metzler par les instances fédérales, et adaptation de la pratique cantonale dans le même sens restrictif ; levée de l'autorisation de travailler pour des requérant-e-s d'asile déboutés – pourtant autonomes et indépendants financièrement – dont le renvoi est impossible ; situation de précarité extrême imposée aux personnes sous le coup d'une NEM, qui ne bénéficient plus que d'une aide d'urgence particulièrement étriquée et délivrée au jour le jour sous contrôle. Conséquences concrètes sur le terrain : démoralisation, perte de repères et de confiance des personnes concernées, et entrée en clandestinité « imposée » d'une partie toujours plus importante de personnes qui échappent ainsi non seulement à un renvoi forcé... mais aussi aux statistiques.

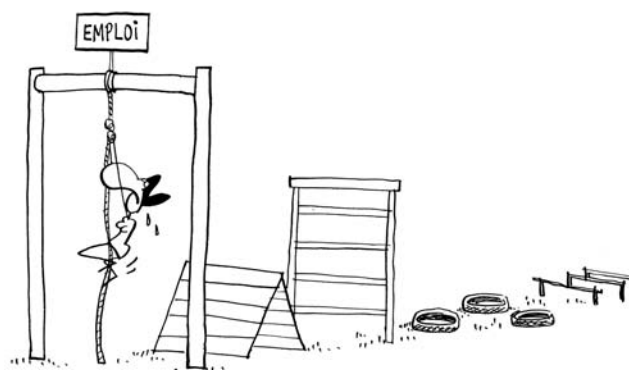
Jeunes

Dans un autre domaine, c'est l'évolution de la situation des jeunes qui se révèle préoccupante. Dans tous les cantons disposant d'une statistique de l'aide sociale, on note la sur-représentation des enfants et des jeunes adultes dépendants de l'assistance. En cause, le manque de places d'apprentissage, l'augmentation du chômage des jeunes aussi bien en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, le manque de formation, ou encore la forte précarité salariale d'une partie des jeunes en emploi et qui ne disposent pourtant pas du minimum vital. La réduction des prestations de l'assurance chômage est également en cause, impliquant un net report sur l'aide sociale. C'est ainsi que l'on voit se profiler la catégorie des jeunes adultes comme un groupe cible prioritaire des dispositifs d'assistance, dans un contexte

budgétaire tendu, et se multiplier les projets visant l'insertion ou la réinsertion professionnelle des jeunes. En amont, c'est avec inquiétude que l'on continue à observer la fréquence de la précarité financière chez des jeunes encore intégrés dans le cursus de formation : gymnasiens en difficultés, apprentis ou étudiants privés du soutien parental, peinant à obtenir une aide à la formation, etc. Face à la difficulté de trouver et de mettre en œuvre des solutions pour aider ces jeunes, on ne peut qu'espérer qu'ils ne viendront pas grossir encore le nombre des jeunes dépendant de l'assistance dans les années à venir.

Caroline Regamey

REGAMEY	Caroline	0.75
---------	----------	------



Relations avec les bénévoles et les paroisses

Bénévoles

La responsable est chargée de l'ensemble des bénévoles engagés au CSP dans tout le canton.

Le nombre des bénévoles reste stable : 168 en 2005. Les bénévoles, très fidèles, s'en vont en général pour raison de grand âge ou de maladie. Le recrutement n'est pas toujours facile, il s'agit de mettre en adéquation les besoins des personnes qui souhaitent aider, et ceux de l'institution. A Lausanne, l'équipe des bénévoles du Galetas de la Blécherette a déploré deux décès en 2005, Mesdames Marinette Dubuis et Colette Schwind. Le CSP est très reconnaissant pour tout ce qu'elles ont donné au CSP.

Entretiens

L'animatrice fait l'interface, rencontre les personnes, les écoute, leur présente l'institution et le travail. Si la personne est intéressée, elle fait un essai et s'il est concluant, elle signe à ce moment-là une charte, qui précise ses droits et devoirs dans l'institution, ainsi que ceux de l'institution.

Elle peut aussi avoir des entretiens individuels, certains par téléphone. Le travail quotidien par contre se gère directement avec chaque responsable salarié des Galetas.

Ateliers

L'animatrice prépare des rencontres à la demande des différentes équipes, selon les besoins. Elle met aussi sur pied des ateliers de réflexion précis, dont les buts peuvent être de la formation, ou une amélioration de l'organisation du travail.

Elle note l'engagement remarquable des personnes dans leurs tâches, l'investissement souvent très important, en travail mais aussi en réflexions et propositions.

L'administration peut compter sur une équipe de bénévoles fidèles, qui viennent mettre les *Nouvelles* du CSP sous pli, et divers envois à la demande.

Les Editions ont elles aussi engagé, en 2005, un bénévole très professionnel qui se charge chaque semaine de la facturation et de l'envoi des livres. Il a aussi été sollicité pour d'autres tâches ponctuelles à la grande satisfaction de ses collègues salariés.

Qui

168 bénévoles, présents souvent chaque semaine, offrent leur temps et leur travail pour soutenir le CSP.

Collaboratrices et collaborateurs bénévoles

Archives et économat

Raymond Vincent

Administration

Viviane Attia-Markwalder, Yvonne Baumgartner, Daniel-André Belet, France Betscha, Heidi Beyeler, Ruth et Serge Bourquin, Isabelle Carabillo, Marie-Louise Delacrétaz, Pietro Di Natale, Floriane Doudiet, Marie Ducret, Max et Simone Ellenberger, Etienne Favre, Jean-Louis, Gasser, Christine Grandchamp, Chantal Guerne, Claude Maeder-Gretler, Christiane Mars, Eliane Mehraz, Jacqueline Panico, Nelly Perey, Aser Rodriguez, Marianne Strahm, Lise Tauxe, Annie Thonney, Raymond Vincent, Simone et Bernard Zurbrugg

Bénévoles polyvalent-e-s

Pierre-Alain Andrey, Claude Bietry, Eliane Bognot Bosshard, Diana De Marco, Viviane Giraud, Daniel Leu, André Lugrin, Claude Maeder-Gretler, François Mamin-Simon, Henri Martin, Aline Michon, Claude Monachon, Gisèle Ozeley, José Parades, Jean Roland, André Schneider, Patrice Spozio

Bénévoles taxateurs

Yves Jobin (taxation bijoux), Thierry Lang (taxation tapis), Jean Menthonnex (taxation tableaux), Jean Roulet (taxation jouets anciens)

La Belle Nippe

Ion et Maria Apostol, Mélanie et Joseph Théo Arghezi, Rita Aylon, Melika Barka, Colette Crausaz-Stoudmann, Marie-Clémentine Eyenga, Simone Henry, Odette Jatou, Claudine Lienhard, Thérèse Marbacher, Christiane Mars, Josiane Piccand, Christa Pilet, Ernestine Reber, Josette Siliprandi, Anne-Marie Tamburini, Gina Tamburini, Anne-Marie Tréboux, Fabienne von Gunten

La Bonne Puce

Marie-Luisa Almeida, Barbara Binder, Josiane Cassagne, Marceline Chesaux, Renate Cornaz, Rosine Feller, Suzy Grivat, René Maleszewski, Anny Racine, Margaretha Reiser, Henriette Thoenen

Le Bouquiniste

Anthony Bilang, Lise-Arianne Bornand, Pushpa Darekar, Bernard Delessert, Jacqueline Geiser, Marinette Mayor, Ariane Vogel, Eva Wehrli, Marianne Wehrli

Les Jouets

Johana de Kaenel, Antoinette et Michel Emch, Alexandre Jeanneret, Cécile Rapin, André Ravessoud, André Reymond, Greti Simon

Boutique De toi à moi..., Lausanne

Zahra Assadi, Jacqueline Augugliaro, Gilberte Bastian, Marthe Biasi, Anne-Marie Boutellier, Nicole Dubois, Yvette Dubois, Carmen Fontana, Ester Gobet, Josiane Joyet, Soazig Kolb, Anissa Materbachi, Simone Pauli, Sigrid Penard, Zorah Reymond, Ilona Tosevic, Jacqueline Walter, Andrée Zbinden

Le Galetas et Le Sac à Fouille, Yverdon-les-Bains

Valérie Berger, Maria Bourquin, Marie-Thérèse Celii, Suzanne Clerc, Bernard Depierraz, Tina Girardier, Nelly Graber, Liliane Guyot, Elisabeth Mutrux, Nelly Scheidegger

Le Bazardage, Morges

Marga Affolter, Michèle Arbel Schlaeppi, Colette et Jean-Pierre Audeoud, Jacqueline Berger, Anne-Lise Bourquin, Marianne Cochet, Florence Depraz, Mariette et René Germain, Dorette Guyen, Christiane Michoud, Josiane Monnier, Marie-Louise Morisetti-Guibat, Miriam Pache, Jane Richards, Michel Roux, Anny Royet, Josette Schmidt, Denise et Michel Zambelli

Galetas de la Broye, Payerne

Anne-Marie Besson, Georgette Heiniger, Marie-Rose Hügli, Sylvette Jeanmonod, Monique Joye, Bruna Lassaux, Irène Ruchat, Germaine, Thévoz, Marcel Vez

Galetas de la Riviera et La Trouvenette, Montreux

Renata Achtergarde, Ezio Aïta-Rossi, Hamide Aïta-Karakoc, Jasmina Bourquin, Grégoire Coquoz, Marie-Claude Gardiol, Patricia Jeanneret, Anneke Knopf, Yvette Matti, Jeannette Mussilier, Corinne Perreten, Rose-Marie Regamey, Yvonne Ross, Madeleine Ruffieux, Josette Tschannen, Ria Vermeulen, Jacqueline Waser

Vente annuelle

Organisée par la collaboratrice, cette vente mobilise des centaines de personnes, engagées en paroisse ou ayant pris à titre personnel la responsabilité d'un stand de rue dans une des villes du canton.

Par ailleurs, le CSP a proposé en automne une vente spéciale des cartes et allumettes encore en stock aux paroisses concernées. Cette vente fut un succès, 30 paroisses ont répondu favorablement, plusieurs achetant tout le stock proposé : à fin décembre, 11 400.- avaient été encaissés. Un grand merci.

37 stands de rue,
65 paroisses sur 86
ont participé, pour la
vente dans la rue,
ou en paroisse.

8 300 plaques de
chocolat vendues.

Paroisses

Plusieurs interventions dans des milieux d'Eglise, avec comme fait marquant la mise sur pied d'un organe regroupant des personnes travaillant pour l'EERV avec des migrants. Ce groupe se réunit tous les deux mois au CSP.

VIOGET

Jacqueline

0.50



Ressources humaines

La personne en charge de ce secteur a eu fort à faire comme on peut le constater avec le tableau des départs et arrivées ci-dessous.

2005 a été consacré à mettre en place, et en œuvre, les objectifs définis en 2004, à savoir l'amélioration et le suivi des structures administratives utiles au suivi du personnel, la mise au concours des postes, l'établissement des cahiers

des charges, l'accueil et l'encadrement des nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs.

La collaboratrice a de plus démarré un travail de documentation sur la question de la politique salariale dans l'institution, entre autres.

Voir aussi le chapitre Direction en page 8

Départs 2005

Nom et prénom	Date de départ	Fonction
Diserens Jean-Daniel	28.2.2005	adjoint administratif
Dind Geneviève	30.6.2005	conseillère conjugale
Gropetti Helvetio	30.11.2005	juriste
Kursner Violette	31.3.2005	caissière Galetas
Kurt Ihsan	31.8.2005	collaborateur Intégration des étrangers – Frat'
Ruiz Francisco	30.4.2005	collaborateur – Frat'

Arrivées 2005

Nom et prénom	Date de départ	Fonction
Baquero Torres Maria Ch.	1.8.2005	collaboratrice Frat'
Benyamina Dounia	1.5.2005	animatrice socioculturelle – Frat'
Berger Astrid	CDD dès le 1.03.05	réceptionniste
Chappuis Elisabeth	1.5.2005	juriste
Concha Alfonso	1.6.2005	assistant social – Frat'
Corbaz Amélie	CDD dès le 01.11.05	juriste
Courvoisier Marie-France	1.7.2005	conseillère conjugale
De Sousa Mikhaël	CDD dès le 1.12.2005	collaborateur Intégration des étrangers – Frat'
Negamiyimana Déo	15.11.2005	collaborateur Intégration des étrangers – Frat'
Schaffter Eric	CDD dès le 6.6.2005	chauffeur-livreur
Tadic Alexandre	1.3.2005	employé de commerce – Jet
Von Gunten Fabienne	1.4.2005	caissière Galetas
Winzeler Mike	1.2.2005	responsable administration/finances

Collaborations et engagements extérieurs

Le service d'aide juridique aux exilé-e-s (SAJE)

Points forts

Le nombre de procédures menées directement dans les CERA (Centre d'Enregistrement des Requérants d'asile) est de plus en plus important. Malgré la baisse du nombre de demandes d'asile, le SAJE Vallorbe a donc connu une augmentation de ses consultations et de ses mandats. Le SAJE à Lausanne de son côté, parallèlement à son travail de base concernant la procédure d'asile, a poursuivi des démarches tendant à clarifier l'assistance aux personnes ayant reçu une décision de non-entrée en matière (NEM) et aux requérants d'asile.

Le SAJE en chiffres

6 professionnels salariés
1 directrice
1 stagiaire
48 bénévoles

Consultations aux permanences

2 378 à Lausanne
1 410 à Vallorbe

Statistique de la consultation juridique de Lausanne

2005	
Consultations	2 378
Nouveaux mandats *	226

* Un mandat ou une décision correspondent à un dossier ouvert (de une personne à une famille avec plusieurs enfants)

2005	
Recours examinés	121
Décisions positives	268
Décisions négatives	200

Statistique de la consultation juridique à Vallorbe

2005	
Entretiens individuels	1 410
Auditions au CERA	35
Décisions examinées	240
Nouveaux mandats	189
Recours rédigés	54
Réponses positives	17

Coordination Asile

Le CSP a engagé ses forces pour soutenir la Coordination Asile, au moment de la mise en place du Refuge pour recevoir les personnes parmi les « 523 » menacées de renvoi.

Ce soutien a pris plusieurs formes : participation de deux collaboratrices aux Assemblées générales chaque semaine, prise en charge de la permanence du Refuge une demi-journée par semaine, soutien logistique apporté par le Galetas pour les déménagements, et l'approvisionnement en meubles, matelas ou matériel divers.

Plate-forme Asile-Migration

En 2005, le CSP a assumé notamment au premier semestre la gestion de la PAM, regroupée autour des problématiques liées à la migration. Avec le durcissement observé à l'égard des migrants, beaucoup d'informations et de coordinations ont pu s'effectuer dans ce cadre. Dans le même temps, un groupe informel a été institué avec des collaborateurs de l'EERV chargés de traiter ces problématiques dans l'Eglise protestante.

Plate-forme de la consultation conjugale

Concernant la plate-forme de la consultation conjugale, sa constitution a finalement abouti en décembre avec la formalisation d'une collaboration de Caritas, Profa et du CSP autour de la promotion, l'harmonisation et l'extension de cette activité dans le canton.

Le CSP participe

Associations et groupes dans lesquels des collaborateurs et collaboratrices participent :

Aide suisse contre le sida
Antenne romande des services d'assainissement de dettes (ARSAD)
Association Jeunes et travail (AJT)
Association CIAO
Association des conseillères et conseillers conjugaux (ACC)
Association des services bénévoles vaudois (ASBV), Commission technique
Association faîtière des services d'assainissement de dettes (DaCHverband)
Association Jet apprentis (prévention et suivi des ruptures d'apprentissage)
Association Mobilet' (motivation, bilan et travail)
Association suisse des assurés (ASSUAS-VD)
Association suisse des Centres sociaux protestants (ASDCSP)
Association TEM (Transition école-métier, Conseillers aux apprentis/Maîtres socioprofessionnels)
Carrefour d'associations autour des NEM
Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI)
Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI)
Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers (CVSSP) et groupes de travail
Comité de la Maison des jeunes
Comité Entrelaçar
Commission éthique RMR (COMET)
Commission internationale du couple et de la famille
Commission protestante romande Suisses-Immigrés (CPRSI)
Consejo de Residentes Españoles (CRE)
Consejo General de la Emigración (CGE) (Madrid)
Coordination Asile
Coordination nationale du mouvement des sans-papiers
Fonds cantonal de formation et de perfectionnement professionnels
Forum des Etrangers, Etrangères de Lausanne (FEEL)
Forum pour l'intégration des migrants et migrantes (FIMM)
Groupe de travail – projet « C'est assez » – violence chez la personne adulte, Unité de prévention du CHUV
Groupe de travail Clandestins du Conseil d'Etat et sous-groupes
Groupe de travail IVG - Femmes migrantes, Centre médico-social de Profa
Groupe InterSida Vaud
Groupe suivi de formation des conseillers conjugaux (CEFDC à Genève)
Journal de l'Association Carrefour
Plate-forme « Asile-migration »
Plate-forme interservices (Consultation conjugale Caritas, CSP, Profa)
Projet Afrimedia
Prospective et services privés (PSP)
Rencontres SPOP-AOE (associations et œuvres d'entraide)
Service d'aide juridique aux exilé-e-s (SAJE)
Solidarité Sans Frontières, association espagnole
SOS-Asile
Sous-groupe « Formation et emploi des jeunes » de Lausanne-Région

Bilan au 31 décembre 2005

Actifs

	2005	2004
LIQUIDITES		
Caisse	15 074.65	6 919.05
Comptes de chèques postaux	421 303.86	356 850.93
Banques	42 916.06	86 422.51
	479 294.57	450 192.49
REALISABLE		
Titres	1 661 956.30	1 681 297.00
Comptes-courants secteurs commerciaux	15 631.30	37 370.75
Comptes-courants divers	2 550.00	31 722.66
Débiteurs	7 048.30	1 437.70
Clients CSP	12 560.15	2 300.00
Compte-courant co-éditions	6 693.00	7 785.00
Impôt anticipé	34 092.86	24 589.75
Marchandises Galetas	50 000.00	50 000.00
	1 790 531.91	1 836 502.86
ACTIFS TRANSITOIRES		
	91 536.61	93 844.57
	91 536.61	93 844.57
IMMOBILISES		
Mobilier	1.00	17'337.00
Véhicules	7.00	7.00
Immeubles Galetas Le Mont-sur-Lausanne	1.00	1.00
Immeubles Galetas Payerne	48 000.00	60 000.00
	48 009.00	77 345.00
FONDS BLOQUES		
PPE Belle-Roche, Lot 4, Av. Jomini 18	146 000.00	146 000.00
Part 1 / 10 imm Haldimand 15 (nu-propriété)		118 800.00
BCV 5 931.59.96 BDA Les Planchettes	39 992.90	39 928.00
	185 992.90	304 728.00
TOTAL	2 595 364.99	2 762 612.92

Passifs

	2005	2004
FONDS ETRANGERS		
Passifs transitoires	392 982.90	343 908.97
Clients CSP	45 988.75	38 570.80
Comptes-courants divers	101 637.45	25 635.25
Compte-courant co-éditions	0.00	10 343.25
Association Suisse des CSP	0.00	54 639.20
	540 609.10	473 097.47
FONDS BLOQUES		
Fonds d'entraides privé I (PPE Belle-Roche)	146 000.00	146 000.00
Fonds succession Pointet (nu-propriété)		118 800.00
	146 000.00	264 800.00
FONDS D'ENTRAIDE GERES PAR LE CSP		
Fonds EERV soutien femmes enceintes	14 567.80	2 641.80
Fonds de désendettement	30 000.00	24 300.00
	44 567.80	26 941.80
FONDS D'ENTRAIDE DU CSP		
Budget des Autres	11 373.84	10 114.99
BDA Les Planchettes	23 775.85	38 775.85
Fonds de solidarité	66 012.20	66 012.20
	101 161.89	114 903.04
FONDS DE RESERVE		
Fonds de création et développement	203 000.00	203 000.00
Fonds de réserve	788 427.39	788 427.39
Provision revalorisation salaires	140 000.00	140 000.00
Publications	20 000.00	20 000.00
Provision sur débiteurs	0.00	1 437.70
Fonds coordinateur Galetas	100 000.00	0.00
Fonds recherche de fonds	72 334.07	0.00
Aménagement Galetas et boutiques	7 671.45	7 671.45
Fonds de roulement	550 000.00	550 000.00
	1 881 432.91	1 710 536.54
Fonds Œuvre des sœurs visitantes	0.00	0.00
Pertes et profits reporté		
+ Excédent de recettes de l'exercice		172 334.07
- Excédent de charges de l'exercice	-118 406.71	
	-118 406.71	172 334.07
TOTAL	2 595 364.99	2 762 612.92

Comptes 2005

Recettes

	Comptes 2005	Budget 2005	Comptes 2004
Subventions	2 287 000.20	2 295 000.00	2 212 008.00
Contributions et dons	398 212.85	540 000.00	439 323.50
Recherches de fonds	1 164 570.35	1 290 000.00	1 042 844.53
Ventes éditions	14 465.65	10 000.00	7 075.50
Salon Lavoir	0.00	0.00	69 268.10
Vente d'occasion	1 335 906.05	1 440 000.00	1 417 883.37
Divers	192 649.45	130 000.00	145 737.71
Sous-total	5 392 804.55	5 705 000.00	5 334 140.71
Fondations : Loterie et autres	300 000.00	100 000.00	0.00
Prélèvement provision	0.00	0.00	75 558.70
Perte d'exploitation	951 747.02	381 000.00	639 170.58
Totaux	6 644 551.57	6 186 000.00	6 048 869.99

Dépenses

Salaires et charges sociales	3 842 770.45	3 722 000.00	3 650 344.95
Frais généraux	984 411.14	622 000.00	612 278.14
Frais recherches de fonds	331 826.45	357 000.00	318 607.15
Frais d'édition	0.00	10 000.00	474.29
Frais Salon Lavoir	0.00	0.00	42 434.78
Frais secteur Ramassage	1 376 509.53	1 285 000.00	1 317 572.03
Contribution au SAJE	109 034.00	90 000.00	107 158.65
Sous-total	6 644 551.57	6 086 000.00	6 048 869.99
Investissements et divers	0.00	100 000.00	0.00
Provisions	0.00	0.00	0.00
Totaux	6 644 551.57	6 186 000.00	6 048 869.99

Subventions et Contributions reçues en 2005

Confédération

<i>DFAS</i>	<i>Office Fédéral des assurances sociales</i> subvention AVS (art. 101 LAVS)	Fr. 25 000.—
<i>IMES</i>	<i>Office Fédéral de l'immigration,</i> <i>de l'intégration et de l'émigration</i> mandat CFE intégration des étrangers	Fr. 220 000.—

Etat de Vaud

<i>DIRE</i>	<i>Département des institutions</i> <i>et des relations extérieures</i> mandat CFE intégration des étrangers	Fr. 150 000.—
<i>SPAS</i>	<i>Service de prévoyance et d'aide sociales</i> subvention pour services de consultations	Fr. 700 000.—
<i>DSAS</i>	<i>Service de la Santé publique</i> subvention pour prévention du sida	Fr. 272 000.—

Ville de Lausanne

subvention pour consultations Fr. 740 000.—

Communes et CSR du canton de Vaud

contributions et dons Fr. 157 205.15

Eglise évangélique réformée du canton de Vaud

salaire du directeur du CSP payé directement par l'EERV	
subvention de l'EERV	Fr. 100 000.20
subvention de la Région 12 EERV (Lausanne)	Fr. 90 000.—
collecte générale annuelle 2005	Fr. 38 649.80
dons des paroisses	Fr. 18 993.25

Fondation Pierre Demaurex, DSR et Dubois Marius Fr. 88 000.—

Merci à tous pour leur soutien financier !

L'Association

Bureau de l'Assemblée générale

Président : Pierre TILLMANN, ancien Municipal des affaires sociales, ancien conseiller national
Vice-présidente : Sophie REYMOND, théologienne
Secrétaire : Daniel CORBAZ, pasteur

Commission de gestion

Francine AUBORT, formatrice d'adultes
Laurent BRIDEL, professeur retraité
Allegra CHAPUIS, éducatrice
Markus SIEGRIST, ingénieur

Comité

Président : * Bernard BOREL, pédiatre
Vice-président : * Roland RAPIN, juriste

Membres

Anouk ARBEL, assistante sociale (collaboratrice CSP)
Claudine BARC, retraitée (EERV, Région 12)
Mexhide BYTYCI, interprète, médiatrice
* Gioia CHRISTEN, directrice CMS, enseignante
Michel CORNUT, chef du Service social de la Ville de Lausanne
* Pierre-Henri CUENDET, conseiller indépendant
Pierre DESPOND, ingénieur-économiste
Patrick FELBERBAUM, délégué du Conseil synodal
Corinne FEUSIER, assistante sociale (collaboratrice CSP)
Jean MARTIN, ancien médecin cantonal
Corinne PERRETEN, restauratrice d'art, bénévole CSP
Jeanne-Marie PERRIN, enseignante (EERV, Région 12)
Anny RACINE, animatrice, bénévole CSP
Caroline REGAMEY, sociologue (collaboratrice CSP)
* Nicole SCHNEIDER, diacre (EERV, Région 12)
Voix consultative au Comité et au Bureau :
Gabriel DE MONTMOLLIN, directeur
Mike WINZELER, responsable des finances et administration

* Membres du Bureau

Les CSP dans les autres cantons

CSP Genève

Village-Suisse 14
CP, 1211 Genève 8
tél. : 022 807 07 00
Fax : 022 807 07 01
info@csp-ge.ch

CSP Neuchâtel

Rue des Parcs 11
2000 Neuchâtel
tél. : 032 722 19 60
fax : 032 722 19 79
csp.neuchatel@ne.ch

Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. : 032 967 99 70
fax : 032 967 99 79
csp.cdf@ne.ch

CSP Berne-Jura

Rue Centrale 59
2740 Moutier
tél. : 032 493 32 21
fax : 032 493 22 82
info@csp-beju.ch

www.csp.ch

Le Centre social protestant Vaud est à votre service

adresses des différents lieux

tél. : 021 560 60 60

Service social polyvalent : consultation sociale généraliste

Service de consultation juridique

Service de consultation conjugale et familiale

La Fraternité : service social pour personnes immigrées

Jet Service : service pour les jeunes de 16 à 25 ans

Point Fixe : service de prévention sida

Les Galetas : service de ramassage et vente d'occasion

Le CSP est aussi présent dans le canton

Consultation juridique :

Bex, Montreux, Morges, Nyon, Orbe, Payerne, Renens, Vevey, Yverdon-les-Bains

Consultation conjugale :

Payerne et Yverdon-les-Bains

Galetas, boutiques :

Lausanne, Le Mont, Montreux, Morges, Payerne, Yverdon-les-Bains

Jet Service :

Vevey

The logo for the Centre Social Protestant Vaud (CSP) features the letters 'CSP' in a bold, black, sans-serif font. The letters are set against a yellow, speech-bubble-like oval background that has a tail pointing upwards towards the main body of the document.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT VAUD